

L'Écho de Saint-François

MAI 2008

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 16 N° 6



La Municipalité se porte
acquéreur



École intégrée L'Assomption / La Francoière
Une école réSEAU
associée
à L'UNESCO

p. 9



De retour en août

p. 3

p. 5, 7

Porte ouverte le dimanche 4 mai • Encan le samedi 17 mai

C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)

G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Lorraine Lamonde 259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Raynald Laflamme (presbytère Saint-François)

Traitement de l'information textuelle

Patricia Proulx

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Rive-Sud, Montmagny

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture
et Communications

Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	20,00\$	200,00\$
1/4 page	30,00\$	300,00\$
1/2 page	50,00\$	500,00\$
1 page	90,00\$	900,00\$
Bandeau 1 ^{re}	95,00\$	950,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	55,00\$	550,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

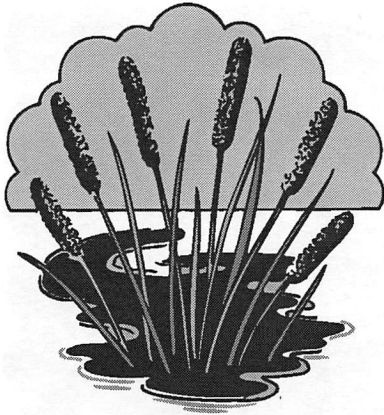
Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec





SOMMAIRE

La Municipalité se porte acquéreur du presbytère.....	5, 7
Collecte de bouteilles: Merci!.....	6
Vente des biens du prebytere.....	7
Chronique les tiques et les puces.....	8
Une école réSEAU associée à l'UNESCO.....	9
Lettre ouverte: À vous les décideurs de notre municipalité.....	10
Le Re-Lait: rencontre mensuelle.....	12
Un schéma de couverture de risques en sécurité incendie.....	13-14
Départ de Véronique aux Loisirs St-François.....	14
Près de 300 fermières attendues à Saint-François.....	15
Recette des Fermières.....	15
Nuages aux framboises.....	15
Lettre ouverte: Achat du presbytère.....	16
Campagne Fleur de soleil.....	17
Marché aux puces familial à Montmagny.....	17
Chronique policière.....	18
L'Arc-en-ciel prépare son Marché aux puces annuel.....	18
Invitation aux citoyens de Montmagny-L'Islet.....	18
Un portail étoilé pour la MRC de Montmagny.....	19
Une passion parmi tant d'autres: chasseur d'étoiles.....	19
Peut-on entretenir des rêves en vieillissant?.....	19
Résultats financiers de la Caisse Rivière du Sud.....	20
Le Coin des loisirs: Vélothon.....	21
Les Débrouillards.....	22
Recette du bonheur.....	23
Tel-Écoute et les bienfaits de l'écoute active.....	23
Pensée Positive.....	23
Au fil des jours.....	24
L'Écho municipal.....	14 pages

La Foire au Village sera de retour en août

Pour une 3^e année consécutive, la Foire au Village sera de retour à St-François.

À noter que cette fois-ci, elle aura lieu 2 semaines plus tôt, soit les 22 et 23 août prochain.

Il est déjà temps de penser à former ton équipe. Plus de détails à venir dans la prochaine édition.

Pour des renseignements additionnels, vous pouvez contacter Dominique Marois au 259-2371 ☎

Source: Dominique Marois

Formation RCR à Saint-François

Dans le souci d'avoir une population alerte lors d'un incident familial ou autres, le service de Premiers Répondants, avec l'aide d'un formateur, vous offre la possibilité de suivre une formation gratuite de 3 heures en soirée, sur la technique de Réanimation Cardio-Respiratoire.

Cette formation s'adresse à la population de Saint-François et de Saint-Pierre peu importe l'âge qui désire découvrir ou approfondir leurs connaissances lors d'une urgence. Considérant l'importance d'une intervention rapide (moins de 5 minutes) pour la survie de la personne en détresse, il est primordial d'avoir une approche sécuritaire et efficace. Même si une municipalité s'est dotée d'un Service de Premiers Répondants, il y aura toujours le temps de déplacement qui retarde l'intervention d'urgence.

Vous pouvez vous inscrire auprès du Bureau municipal de Saint-François au 259-7228 et lorsqu'on aura un minimum de 10 personnes, nous pourrons organiser cette formation. Espérant répondre à vos attentes en matière d'urgence.

Source: Service de Premiers Répondants Saint-François



La Coop

Rivière-du-Sud

Besoin d'engrais, de chaux, de fertilisant ?
Contactez-nous !

34, Chemin St-François Ouest
St-François (Qc) G0R 3A0
Tél. (418) 259-7715

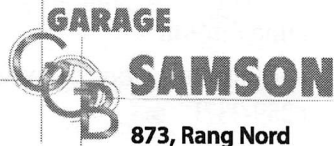
Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région



Permis S.A.A.Q.: 60666



**NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25\$**



**873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0**

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074

@: ggbsamson@globetrotter.net

Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM

Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain
Gilbert
Brigitte
Samson
Propriétaires.



EMBALLAGES

Emballage de protection



Frédéric Jean

Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) GOR 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710

Garant[®]

L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

La Municipalité se porte acquéreur du presbytère

Offres d'achat pour le presbytère... suivi

Tout au long de l'évolution de ce dossier, le Conseil de Fabrique s'est fait un devoir de vous partager l'information.

À l'assemblée de paroissiens le 16 décembre, on vous annonçait qu'on allait en appel d'offres sur les journaux... Les gens intéressés se procuraient le formulaire et l'acheminement entre le 15 janvier et le 17 mars... Une douzaine de visites ont été effectuées. Deux personnes du Conseil ont accompagné des gens intéressés et intéressés: que ce soit avec objectif d'en faire une demeure, un bed and breakfast, une maison de chambre(s) pour personnes autonomes avec services: repas, entretiens, etc.

Tous les intéressés souhaitaient conserver et améliorer l'état des lieux en respectant le caractère antique du bâtiment... Finalement, nous n'avons reçu que deux offres. L'une d'elles s'étant avérée irrecevable, celle de la Municipalité a été retenue. Pas parce qu'elle était la seule, croyez-moi...

Pour vous en convaincre, et pour aussi éviter toute ambiguïté, toute interprétation, voici les documents officiels échangés dans le cadre de la démarche.

Lettre de la Municipalité à la Fabrique

Objet : Offre d'achat pour le presbytère

Vous trouverez sous pli l'offre d'achat (1) de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour le presbytère de la Paroisse de Saint-François-de-Sales. (1) 100,000\$ payable en 10 versements annuels, sans intérêt.

L'offre que nous vous présentons aujourd'hui a été rendue possible en raison de l'attachement de plusieurs paroissiens pour cet édifice et grâce à l'engagement financier de quelques-uns d'entre eux. Ces derniers ont offert d'assumer en totalité son coût d'achat.

Par la même occasion, nous nous engageons en tant que représentants de tous les contribuables à offrir aux dirigeants de la Fabrique la meilleure collaboration possible. Comme nos prédécesseurs l'ont fait par le passé, nous continuerons de répondre à l'occasion et dans la mesure du possible aux besoins de la Fabrique.

À ce titre et afin de mieux agencer les désirs et les besoins de nos deux organismes, il serait souhaitable de prévoir des rencontres à des dates fixes durant l'année.

Dans cette offre d'achat, nous incluons à titre gratuit le maintien d'un local administratif pour les besoins de la Fabri-

que à l'intérieur du presbytère. Cette disposition vaudra aussi longtemps que les administrateurs de la Fabrique désireront s'en prévaloir le cas échéant.

Cette offre a été préparée dans un esprit de collaboration et avec le souci de conserver l'ensemble du site sous la responsabilité de toute la collectivité.

Espérant une réponse favorable, soyez assurés, mesdames, messieurs de nos sentiments les plus respectueux.

Norbert Morin, maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Lettre au Collège des Consultants (évêché de Sainte-Anne)

Objet: demande de l'acceptation pour la vente du presbytère

Le Conseil de Fabrique de St-François-de-Sales ayant, à ce jour, effectué toutes les démarches préalables à la mise en vente du presbytère, le tout en conformité avec les exigences du Ministère de la Culture et appuyé généreusement du soutien du diocèse, en est rendu à l'étape de la décision officielle. Considérant

- l'élargissement de la consultation (4 médias)
- l'unique offre conforme aux exigences de l'appel d'offres

Suite à la page 7



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h




Collecte des bouteilles vides - Chers lecteurs, nous sommes les élèves de 5^e année et 6^e année de l'école La Francolière. Comme nous vous l'avons écrit lors d'une dernière parution, nous irons au mois de mai faire un voyage culturel de deux jours à Montréal. Nous vous écrivons ces quelques lignes pour vous dire que la cueillette des bouteilles, qui a eu lieu samedi le 29 mars, fut un grand succès. Nous avons ramassé environ 1200\$. C'est vraiment formidable! Merci à tous ceux qui ont participé à faire de cette cueillette une réussite. Un merci spécial aux responsables du Dépanneur Ultra de St-François d'avoir accepté de recevoir autant de bouteilles.

Les élèves de 5^e et 6^e année de l'école La Francolière




LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
 Rénovation • Construction
 Résidentielle • Commerciale

Licence RBQ
 8000-1316-58

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
 Tél. et fax: 259-2628

FERME HORTICOLE
Lajoie



Conception, réalisation
 et entretien paysager
 Centre-jardin
 Producteur de vivaces
 et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
 Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
 Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE




MORIGEAU-LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) G0R 2G0
 Tél. : (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

La Municipalité se porte...

- le montant offert, soit la somme de 100,000\$ réparti dans un délai déjà prévu
 - la proposition répondant en totalité aux critères déjà fixés par le Conseil, à savoir:
 - l'offre financière
 - l'impact social et économique
 - le respect de l'intégrité du site institutionnel
 - la préférence à un acquéreur local
 - la compatibilité de l'usage projeté avec l'environnement de l'église
 - l'offre pour utiliser le bureau jusqu'à la fin du bail de la bibliothèque (sept. 2009)
- Le Conseil de Fabrique accepte l'offre.

Denise Lamontagne, présidente de la Fabrique Saint-François

Extrait du procès-verbal de la rencontre régulière du mardi 25 mars 2008

Il a été proposé par Denis Lemieux, secondé par Raynald Laflamme et accepté à majorité¹ que l'offre municipale pour un montant de 100,000\$ soit acceptée et que les documents requis pour la consultation des autorités diocésaines soient acheminés dans les meilleurs délais.

Note (1) : Une abstention a été justifiée par un marguillier siégeant également au Conseil municipal. Espérant le tout conforme, je demeure

Denise Lamontagne, présidente

Pièces jointes: offre d'achat, résolution de la municipalité, offre du maire (bibliothèque), résolution du Conseil de Fabrique c.c. à la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud

Lettre du 26 mars 2008 à la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud

Il m'est agréable de donner un suivi à notre rencontre du 17 mars dernier. Lors de notre rencontre régulière d'hier, le 25, chaque membre du Conseil a été appelé à s'exprimer sur l'offre présentée.

C'est avec une joie certaine que les marguilliers ont reconnu dans votre offre un désir sincère de «partenariat assumé». L'offre financière nous est apparue très satisfaisante. Les offres de services assorties à des rencontres d'échanges en vue de créer des ententes bipartites nous apparaissent comme un gage de respect de deux gestions à la fois différentes tout en étant complémentaires.

J'ajoute à cet envoi les documents présentés aux deux comités diocésains en vue d'une acceptation.

**Le Conseil de Fabrique de St-François
par Denise Lamontagne, présidente**

Vente des biens du presbytère

Visite du presbytère le dimanche 4 mai entre 13h et 16h. Une légère collation sera offerte à l'arrière de l'église en fin de visite: occasion d'échanger et de partager pour les personnes qui le désirent.

Afin de vous guider dans vos observations, nous vous remettrons à l'entrée, une liste des objets à vendre au niveau de chacune des pièces.

Vente à l'encan:
le samedi 17 mai.

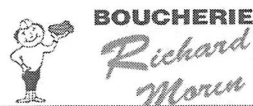
Encanteur:

Maurice Rainville

Visite et enregistrement à compter de 9 heures

Encan à compter de 10 heures

Pour information
supplémentaire: numéro
sans frais 1-866-796-2179 ☎



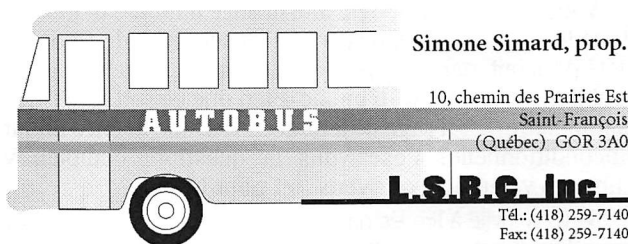
**BOUCHERIE
Richard
Morin**
602, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi 8h à 17h30
Jeudi-Vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h

SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES



• service d'abattage • viande de choix
• produits maison • viandes marinées
pour méchoui et BBQ



Simone Simard, prop.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François
(Québec) G0R 3A0

L.S.B.C. Inc.

Tél.: (418) 259-7140
Fax: (418) 259-7140

Les logiciels en ligne

par François Faguy

francois.faguy@globetrotter.net

Depuis un peu plus de 2 ans, on peut utiliser des logiciels en ligne sur Internet. Le principe est simple, les logiciels roulent sur le serveur d'un pourvoyeur de services. Vous y accédez à l'aide d'un fureteur. Vous pouvez stocker vos documents sur le serveur du pourvoyeur et même les partager avec vos amis et avec vos collaborateurs. Les applications les plus populaires sont: le courriel, le traitement de texte, le chiffrier et l'agenda.

Les techniciens du pourvoyeur de service prennent en charge l'installation des nouvelles versions de logiciels, les copies de sécurité de vos documents, la récupération en cas de désastre, la sécurité et le contrôle des accès. À moins que vous ne soyez un expert en sécurité informatique, vos données y sont généralement mieux protégées que sur votre propre ordinateur, tant que vous gardez votre mot de passe secret. Comme l'argent de votre grand-père aurait été mieux protégé à la banque que dans son bas de laine.

Pour les utilisateurs de ces services, les avantages sont clairs:

- on dispose de la plus récente version du logiciel en tout temps;
- les documents sont accessibles de tout endroit où on dispose d'une connexion haute vitesse à Internet;
- la sécurité des documents est assurée par des professionnels;
- les documents peuvent être partagés avec amis et collaborateurs;
- on peut collaborer à la rédaction d'un document avec des confrères.

Certains pourvoyeurs de services facturent un abonnement pour leurs services. D'autres fournisseurs offrent le service gratuitement mais vous affichent des bannières publicitaires. Même si vous payez un abonnement, ce sera encore moins cher que d'acheter les logiciels.

Avant de choisir un service, lisez les conditions d'utilisation. On y trouve parfois de petites perles, par exemple, l'article 11.1 des conditions d'utilisation de *Google Documents*: «Vous conservez les droits d'auteur ainsi que tout autre droit rattaché au Contenu que vous envoyez, publiez ou affichez sur le Service ou à l'aide du Service. Par l'envoi, la publication ou l'affichage du Contenu, vous concédez à Google une licence mondiale, non exclusive et sans redevance pour reproduire, adapter, modifier, traduire, publier, exécuter ou afficher publiquement et distribuer ledit Contenu, aux seules fins de lui permettre de vous fournir le Service conformément à ses Règles de confidentialité.»

Vous accordez à Google une licence illimitée d'utilisation de tous les documents stockés sur les serveurs de Google. La société pourrait, par exemple, les utiliser dans une publicité ou les publier sur un site Web public. Bien que ce soit le service le plus populaire, est-il sage de leur accorder une licence illimitée et inconditionnelle? Posez-vous la question: combien vos documents valent-ils pour vous... et pour Google?

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@globetrotter.net ou au (418)247-5104. ☺

Tous droits réservés, © 2008, François Faguy

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE



Pierre Paré
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE



Andrée-Anne Vézina
COURTIÈRE EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Bernard Giasson
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGE

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS



Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE



Réal Fontaine
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE



Frédéric Picard
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE



Francis Fontaine
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE



AFL
Groupe Financier

UN CHOIX DE CONFIANCE

248-3358

234, boul. Taché Est, Montmagny

Une école réseAU associée à l'UNESCO

À la fin de l'année scolaire 2006-2007, notre école a reçu le statut enviable d'établissement scolaire participant au réseAU (Réseau du Système des Écoles associées de l'UNESCO).

Seulement cinq écoles au Québec ont obtenu cette reconnaissance, nous pouvons donc être très fiers de cela! Notre école a pu intégrer le réseAU parce qu'elle avait un projet éducatif et des activités qui s'inscrivaient dans l'action du réseau et des objectifs de l'UNESCO, un organisme à rayonnement international.

Le réseAU vise à promouvoir les idéaux de l'UNESCO, selon les quatre thèmes suivants:

- Les problèmes mondiaux et le rôle du système des Nations Unies;
- Les droits de l'homme, la démocratie et la tolérance; L'apprentissage interculturel ;
- L'éducation au développement durable.

Le réseAU repose sur les quatre piliers de l'éducation:

1. apprendre à connaître;
2. apprendre à faire;
3. apprendre à être;
4. apprendre à vivre ensemble.

Concrètement, notre école vit en 2007-2008 un projet



Camille Blanchet, présidente du conseil de vie des élèves de Notre-Dame-de-l'Assomption et William Gagné, président du conseil de vie des élèves de La Francoière tiennent fièrement la plaque représentant notre intégration au réseAU des écoles associées UNESCO. Ils posent en compagnie de Madame Nathalie Harvey, directrice de nos deux écoles.

relié au thème des problèmes mondiaux et de l'apprentissage interculturel. Le titre de notre projet-école est: « La santé sous toutes ses cultures ! ». Les élèves de nos deux établissements seront d'abord sensibilisés à certaines préoccupations par rapport à la santé. Selon l'âge des élèves, selon les intérêts des classes, selon les liens à faire avec les programmes d'étude, chaque équipe-cycle a choisi un thème ou un pays à explorer.

Préscolaire - 1^{er} cycle: L'eau

Les enfants feront une prise de conscience et une sensibilisation par rapport à l'importance de l'eau dans notre vie et son impact sur notre santé. Ils constateront que la consommation de l'eau est vitale et qu'il faut éviter de gaspiller.

2^e cycle: Le Sénégal

Les élèves découvriront, à travers l'expérience de travailleurs humanitaires du milieu, les aspects de culture et de santé des habitants du Sénégal. Ils établiront un parallèle avec la façon dont nous vivons ici et ce que vivent les jeunes Sénégalais en lien avec l'eau, l'hygiène, l'alimentation, l'agriculture, le sport, la vie quotidienne et la santé.

3^e cycle: La Biélorussie

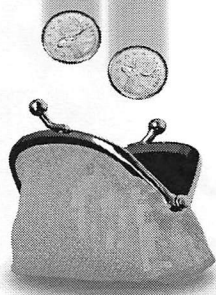
Les élèves constateront comment les jeunes qui habitent la Biélorussie ont une santé précaire en raison de leur environnement. Ils feront un lien avec la façon dont nous vivons et dont nous prenons soin de notre santé. Ils toucheront à la santé des jeunes Biélorusses, leur système de santé, leur alimentation, l'hygiène, les effets de la radiation (Tchernobyl).

Vers la fin de l'année, nous partagerons nos découvertes. ☺

L'équipe-école Notre-Dame-de-l'Assomption /La Francoière

Dès le 1^{er} mai 2008
le gouvernement du Québec haussera
le taux général du salaire minimum

À SURVEILLER



de 0,50 \$ l'heure

Cette hausse historique augmentera
le pouvoir d'achat de 254 000 personnes.

Les nouveaux taux du salaire minimum sont les suivants:

Taux général	8,50\$ l'heure
Salariés au pourboire	7,75\$ l'heure

Pour toute information sur les normes du travail, consultez notre site Internet ou communiquez sans frais avec le Service des renseignements de la Commission des normes du travail.

www.cnt.gouv.qc.ca

Région de Montréal:
514 873-7061
Ailleurs au Québec, sans frais:
1 800 265-1414

Commission
des normes
du travail
Québec

À vous les décideurs de notre municipalité

Hé oui! On nous donne d'une main et l'on nous reprend de l'autre. Je m'explique. Au cours des années 2004-2005 existait le programme Réno-Village et nous nous sommes informés de la possibilité de pouvoir bénéficier de cette aide.

Quel bonheur pour nous, nous avons été acceptés sachant que nos fenêtres avaient un urgent besoin d'être remplacées. Pour nous, c'était une aide inespérée, extraordinaire qui nous permettait, de façon monétaire, de pouvoir économiser sur le plan d'économie d'argent, énergétique, etc. Mais voilà que l'on nous reprend de l'autre main par des hausses de taxes abusive et les rumeurs nous disent que cela ne fait que commencer.

Comment pensez-vous que nous les petits épargnants pouvons espérer, aujourd'hui, pouvoir respirer? Comment pouvez-vous penser que nous les petits pourrions rêver de se donner de petites vacances hors de notre cour? Vous les décideurs avez-vous réfléchi et pensé que nous les petits épargnants aimerions avoir

le droit de rêver? Y avez-vous penser de vous arrêter à y réfléchir quelques instants? Que faites-vous de ceux qui comme nous vivent de l'espoir de pouvoir réaliser au moins ce rêve durant une vie? Surtout que l'on parle qu'il y aura d'autres augmentations qui viendront s'ajouter annuellement. Alors, aujourd'hui, je crains de ne pouvoir réaliser ce rêve ci-haut mentionné.

Je croyais qu'il y avait encore des gens qui se donnaient le temps de se mettre dans nos souliers. Oui je croyais qu'il y avait encore des gens qui nous permettraient de rêver et nous feraient savoir qu'il est possible de rêver que nous pourrions prendre des vacances hors de notre cour. ☹

Rita Lachance Laliberté
Saint-François



Lacombinaison gagnante

FONDATION
MISE SUR TOI
une initiative de Lotu-Québec



**Pensez-vous
qu'il existe des trucs
pour gagner ?**

Faites le point sur vos habitudes de jeu.
Découvrez votre portrait de joueur en vous
procurant le dépliant 8/8 sur le site 8sur8.com.

Si le jeu n'est plus un divertissement...

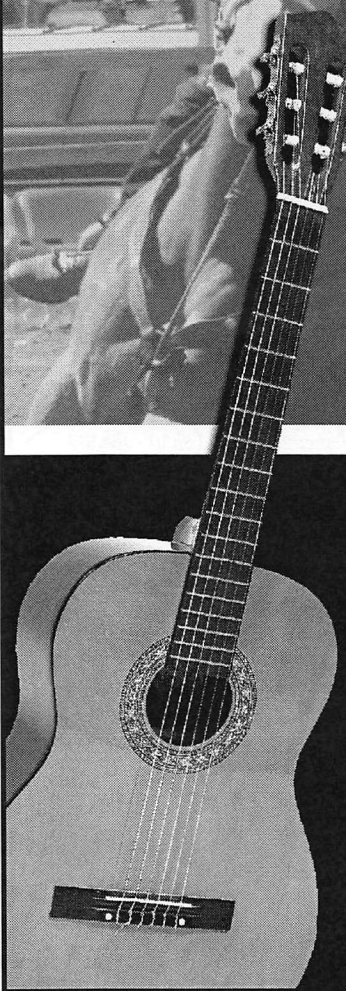
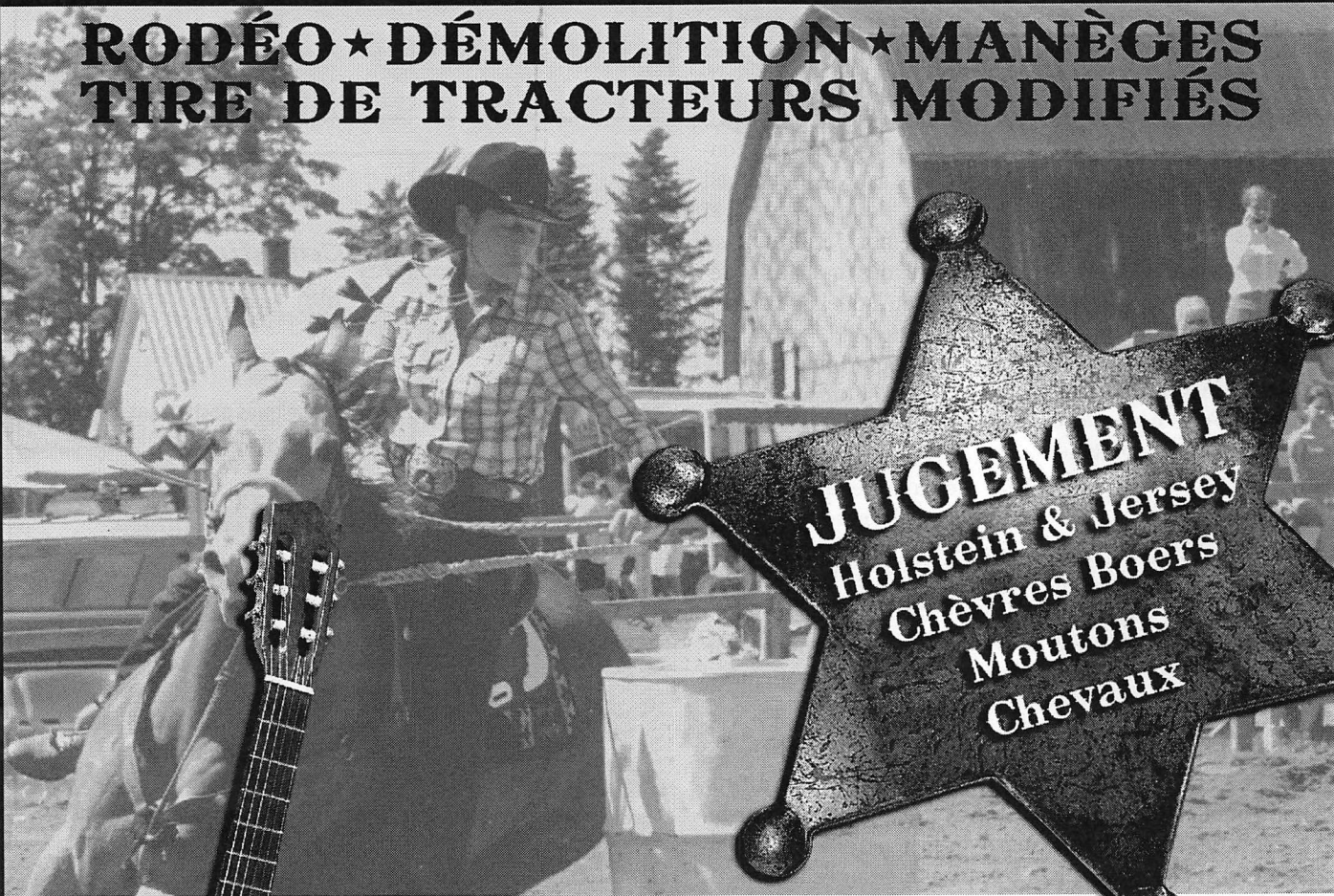
1 866 SOS-JEUX
1 866 757-5389

JEU : AIDE ET RÉFÉRENCE

61^e Expo Montmagny

SPÉCIAL COUNTRY 29-30-31 mai et 1^{er} juin 2008

RODÉO ★ DÉMOLITION ★ MANÈGES
TIRE DE TRACTEURS MODIFIÉS



SPÉCIAL COUNTRY

- ★ Dupuis 'n' gangs
- ★ Danse country américain avec Linda Sansoucy
- ★ Le groupe Country Flash
- ★ Gilles Descôteaux
- ★ Manon Maheux
- ★ Gizèle Laliberté
- ★ Clermont Maltais
- ★ Pier Béland et ses musiciens

Pour information : (418) 248-3418
www.expodemontmagny.com





Rencontre mensuelle

Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Les rencontres ont lieu tous les 2^e jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet). L'activité est gratuite, ouverte à tous et aucune inscription n'est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 246-1319.

«La femme n'allait pas l'enfant, mais la destinée.»
- Paaco Haavikko
(*Les arbres, toute leur vigueur*)

Ce mois-ci Apprivoiser les nuits avec un bébé allaité

«Dormir comme un bébé»... une belle expression... mais qui a dit ça? Est-ce toujours vrai et si beau le sommeil des bébés? Pourquoi dort-il si peu longtemps? Pourquoi se réveille-t-il dès que je le dépose? Jusqu'à quel âge dois-je lui donner du lait la nuit? Comment surmonter mon manque de sommeil? Comment aider mon bébé à mieux dormir? Cette rencontre vous permettra de comprendre le cycle de sommeil de votre bébé et d'échanger quelques trucs pour apprivoiser les nuits avec votre bébé.

Joignez-vous à nous le jeudi 8 mai 2008, on vous attend!

Rencontre prénatale portant sur l'allaitement

Le Re-lait coanime les rencontres prénatales portant sur l'allaitement offertes par le CLSC. L'invitation est lancée aux futurs parents qui désirent vivre une expérience d'allaitement enrichissante d'assister à la rencontre spécifique sur l'allaitement. Celle-ci aura lieu le mardi 6 mai 2008 à 19h au CLSC. La rencontre suivante aura lieu à la fin août. Pour assister à une de ces rencontres ou pour toute information, contactez Marie-France Gagnon, infirmière en périnatalité, au 248-1572, poste 323. ☪



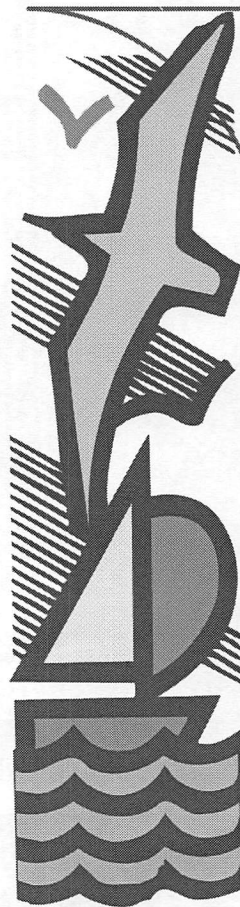
GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

AUTOPRO



Le Café du Havre

Ouverture le 9 mai

Encore quelques postes sont à combler pour la saison 2008:

- cuisinier (ère)
- aide-cuisinier (ère)
- préposé (e) à l'accueil à la marina

Critères demandés

- Avec ou sans expérience
- travail sur semaine et fin de semaine

Formation sur place

Faites parvenir votre CV avant le 1^{er} mai à Mme Louise Bernard à l'adresse au bas ou à havrebsm@globetrotter.net ou bernardlouise01@hotmail.com

Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)

ou Café: 259-2364

120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

IMPRESSION RIVE-SUD

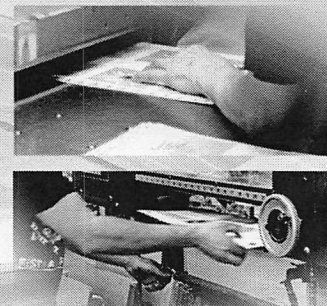


[418] 248-6965

www.impression-rivesud.com

Une entreprise familiale...
au service de la région
depuis 1985

- des conseils judicieux
- des graphistes chevronnées
- une équipe qui met tout en oeuvre pour vous donner satisfaction!



PAPETERIE COMMERCIALE | DÉPLIANTS | BROCHURES | FACTURES | AFFICHES | ET BEAUCOUP PLUS

Un schéma de couverture de risques en sécurité incendie... c'est quoi?

Après avoir reçu son attestation de conformité du ministère de la Sécurité publique (MSP) du Québec et avoir été adopté par le Conseil des maires, le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Montmagny est entré en vigueur le 19 janvier dernier.

Cet important document, qui prévoit les actions en sécurité incendie de la MRC et des municipalités locales pour les cinq prochaines années, répond aux deux orientations ministérielles établies, soit la réduction des pertes attribuables à l'incendie et l'optimisation des ressources.



Paul Crête, député
Montmagny/L'Islet
Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice
 Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: 248-1211



De gauche à droite, rangée du bas: Sylvain Rioux, Etienne Blais, Jacques Théberge, Daniel Blais et Yvon Montminy.

Rangée du milieu: Michel Boissenault, Mario Paré, Yvon Rémillard, Karl Théberge, Jean-Pierre Morin, Martin Desrochers et Jean-François Paré.

Rangée du haut: Larry Deschênes, Pierre-Luc Émond, Dany Corriveau, Daniel Bonneau et Jason Picard.

Absents sur la photo: Alain Fortier, Pierre-Luc Tremblay, Ghislain Proulx et Nadia Savoie.

De plus, ces actions devaient répondre aux sept objectifs suivants:

- Planifier la sécurité incendie du territoire en ayant recours à des mesures préventives;
- Prévoir le déploiement d'une force de frappe rencontrant une intervention efficace pour les résidences du périmètre urbain qui représentent des risques faibles. Pour le Ministère, une intervention efficace signifie que les services incendie déploient en 10 minutes 10 pompiers qui ont accès à 1500 litres d'eau/minute pendant 30 minutes ;
- Prévoir le déploiement d'une force de frappe optimale pour les risques élevés et très élevés;
- Promouvoir l'utilisation de mesures adaptées d'autoprotection pour compenser des lacunes en intervention ;
- Maximiser l'utilisation des ressources affectées à la sécurité incendie;
- Privilégier le recours régional pour l'organisation ou la gestion de certaines fonctions liées à la sécurité incendie;
- Arrimer les ressources vouées à la sécurité du public (police, ambulance, pompier).

Ainsi, la MRC de Montmagny et les diverses municipalités se sont engagées à poser des actions spécifiques pour atteindre chacun de ces objectifs, et ce, en fonction de leur situation particulière.

Effectif du territoire

Pour protéger des flammes les 23 508 personnes qui résident sur le territoire de la MRC de Montmagny et les 815 M \$ de biens qu'elles possèdent, on compte 11 services incendie. Toutes les municipalités, à l'exception de L'Isle-aux-Grues, Saint-

Vive le printemps
 Valable du 1^{er} mai au 30 mai 2008

La nouvelle gamme de produit cosmétique **Sans soucis** de Baden en Allemagne, importé en Europe et en Amérique du Nord Depuis 1962

Des produits naturels, hypoallergène sans alcool, sans parfum et sans colorant fait d'ingrédient riche et luxueux.

SANS SOUCIS
 beauté thermale

- Soins hydratant de base (étudiant) **25⁰⁰\$^{taxe}**
- Soins pré-âge (Pour peau mature)
- Soins clarifiants (Pour peau à problème) **45⁰⁰\$^{taxe}**
- Soins pour peau sensibles

Venez vivre l'expérience!

avec tout achat de 75,00\$ ou plus obtenez un lait ou une lotion **GRATUIT**

Salon Danielle
 29, Rivière Sud, Saint-François (Québec) GOR 3A0
 Tél.: (418) 259-2694

Lundi 9h00 à 16h00
 Mercredi: 16h à 21h

RÉSERVEZ TÔT!

[Possibilité d'obtenir un rendez-vous dans la journée. Sur rendez-vous seulement]
 Vendredi: 18h00 à 21h00
 Samedi: 9h00 à 12h

Départ de Véronique aux Loisirs St-François

Les Loisirs St-François de Montmagny inc. tiennent à aviser la population du départ de madame Véronique Bélanger à titre d'animatrice des Loisirs.

La Municipalité de L'Islet a ouvert un poste de coordonnatrice en loisir. Véronique a appliqué et a obtenu l'emploi. Étant originaire de L'Islet, elle ne pouvait laisser passer une telle occasion.

Les Loisirs St-François de Montmagny inc. tiennent à remercier Véronique pour le travail accompli pendant qu'elle a été en poste.

Pour le moment, avant de statuer si on ouvre un autre concours, c'est madame Dominique Marois qui va assurer l'intérim. Vous pouvez la contacter en composant le 259-2371. À défaut de la rejoindre, vous appelez au Bureau municipal au 259-7228. ☎

Yves Laflamme, trés.

Suite de la page 13

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Lac-Frontière possèdent un service de sécurité incendie. Pour assurer la sécurité de leurs résidents, ces dernières ont toutefois des ententes de fourniture de services avec les municipalités voisines.

Quant à l'Isle-aux-Grues, on ne parle pas de service incendie, mais de service d'intervention volontaire. En effet, un statut particulier a été donné à cette municipalité à cause de sa situation géographique. Cette dernière n'a donc pas à rencontrer les normes ministérielles en matière incendie. Notons toutefois que l'Isle-aux-Grues dispose de certains équipements et de certaines ressources liés à l'incendie.

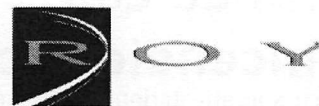
Bref, sur le territoire desservi par la MRC de Montmagny, on dénombre 11 directeurs incendie, un chef aux opérations à la Ville de Montmagny, un préventiviste également à la Ville Montmagny, 25 officiers et 124 pompiers à temps partiel pour un total de 162 pompiers. À cet effectif, il faut ajouter sept ressources à l'Isle-aux-Grues.

Saviez-vous qu'en 2004-2005...

- Les Services incendie du territoire ont effectué en moyenne 356 sorties. Les Services qui en comptent le plus sont Montmagny (155 sorties), Cap-Saint-Ignace (52 sorties), Saint-François (40 sorties) et Berthier-sur-Mer (25 sorties). Le pourcentage de sorties des autres services incendie du territoire correspond à 5 % et moins par Service;
- Ce sont les alarmes qui font le plus sortir les pompiers. En effet, sur les 356 appels reçus, 122 ont été logés pour des alarmes. Encore aujourd'hui, ce chiffre est assez réel et c'est pourquoi de nombreux efforts de sensibilisation sont faits pour en diminuer le nombre;
- Les feux de cheminée sont la deuxième raison en importance pour laquelle les services incendie sortent. Trente appels ont été reçus. Là encore, il n'est pas étonnant que les Services rappellent à la population l'importance de ramoner leur cheminée;
- Au chapitre des pertes, on estime à 55 000\$ les pertes annuelles dues aux incendies, soit environ 29\$ / habitant;
- * En 2004, le pourcentage moyen des dépenses consacrées à la sécurité incendie se situait à 2,89% du budget total des municipalités. Cependant, avec les obligations ministérielles, ce pourcentage a augmenté au cours des dernières années.

Pour en savoir davantage sur le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Montmagny, il suffit de consulter la version intégrale du Schéma au www.montmagny.com. ☎

Source: Julie Roy, Chargée de projet
MRC de Montmagny



Produits Métalliques Roy inc.

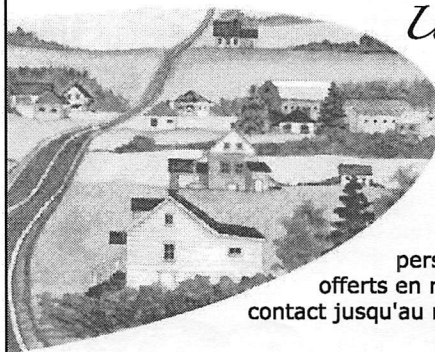
52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711

FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Près de 300 fermières attendues à Saint-François

Dans notre municipalité, le jeudi 15 mai, le Cercle de Saint-François accueillera des fermières en provenance de 50 cercles de la Fédération 03 représentant quatre secteurs : Témiscouata, Kamouraska, L'Islet et Montmagny.

Des pièces du concours d'artisanat textile ainsi que des morceaux réalisés par des jeunes d'artisanat jeunesse seront exposés au local de l'Âge d'or à la Maison de la paroisse. Nous vous invitons nombreux à venir admirer le travail de ces artisanes.

Les heures de visite sont : le mercredi 14 mai de 19h à 21h; le jeudi 15 mai de 7h30 à 8h45 et de 12h à 13h45.

Pour la journée de jeudi, près de 300 congressistes seront réunies pour assister à la Régionale. Soyons accueillants afin qu'elles repartent heureuses de leur passage dans notre belle municipalité.

Réunion mensuelle

Le mardi 6 mai, il y aura réunion mensuelle du Cercle de fermières à 19h30 au local habituel. Les Fermières seront invitées à payer leur abonnement annuel au coût de 20\$ plus 1\$ en support financier au Club

Le dimanche 11 mai, lors de la messe de 10h30, il y aura lecture et poème pour souligner la Fête des mères.

Bonne Fête des mères! ☺

Source: Mireille Fournier

Recette des Fermières

Nuages aux framboises

- 1 sachet de mélange Dream Whip
- 1/2 tasse de lait froid
- 1/2 c. à thé de vanille
- 1 paquet de Jello à saveur framboise
- 1 tasse d'eau bouillante
- 3/4 tasse de framboises congelées

Préparer le mélange Dream Whip en fouettant le mélange avec le lait et la vanille.

Dans un autre bol, dissoudre la poudre de Jello dans l'eau bouillante et ajoutez les framboises en les brisant à la fourchette. Remuez 3 à 5 minutes, puis fouettez au batteur.

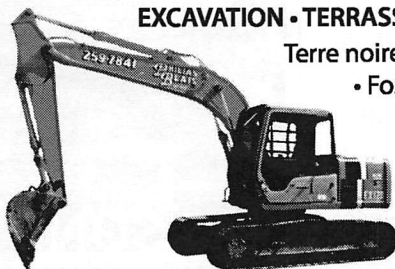
Incorporez délicatement la gelée dans le 1er mélange.

Versez dans des coupes à dessert.

Réfrigérez jusqu'à ce que le mélange soit pris.

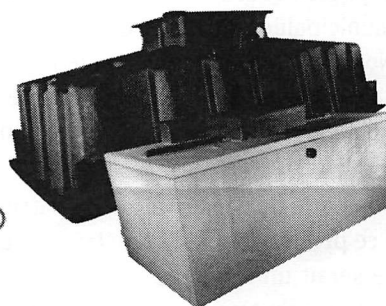
Environ 2 heures. ☺

**PHILIAS
BLAIS & FILS
ENR.**



EXCAVATION • TERRASSEMENT • TRANSPORT • ÉPANDAGE • DÉNEIGEMENT

Terre noire, jardin et pelouse • Sable • Gravier • Tuff
• Fosse septique - champs d'épuration



HITACHI EX 120

Spécialités

- Excavation
- Fossés
- Drainage
- Fosse et fondation

Équipements

- 3 camions
- Bulldozer
- Mini-excavatrice
- Etc.

**Informez-vous
et comparez**

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

Prop.: Jacques Blais #R.B.Q. 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud

Saint-François, Montmagny (Qc) GOR 3A0

Téléphone: **418-259-7841**

Site internet: www.geocities.com/philiablais

Courrier électronique: ph.blais@globetrotter.net

BIOFILTRÉS

Ecoflo®

Ecoflo® LE PLUS SOUVENT RECOMMANDÉ,
INSTALLÉ ET ÉPROUVÉ

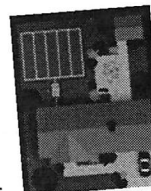
Ecoflo® VOUS FAIT GAGNER DU TERRAIN

Ecoflo® UN PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT
SIMPLE

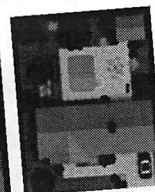


TELLEMENT PLUS D'AVANTAGES

- Aucune composante électromécanique fonctionnant en continu
- Système passif et économique (faibles coûts d'opération)
- Filtre 100% naturel, renouvelable et recyclable
- Entretien préventif annuel sans frais inclus pour 10 ans
- Système autonome, compact et permanent
- Jusqu'à 3 à 4 fois moins d'espace que les systèmes conventionnels
- S'adapte à tout type de terrain



(Système conventionnel)



(Biofiltre Ecoflo®)

Achat du presbytère

Malgré une pétition signée par 67% des propriétaires de Saint-François disant non à l'achat du presbytère, notre conseil municipal continue ses démarches et achète le presbytère au coût de 100,000\$. Le conseil de la fabrique a reçu deux offres d'achat dont une invalide. Bravo M. le maire et messieurs les conseillers, vous venez d'hypothéquer vos citoyens, vos enfants et petits-enfants pour plusieurs années à venir.

Le 22 octobre 2007, dans un communiqué de M. le maire, le profit net était de 1000\$ par année. On vous informait d'un emprunt de 200000\$ sur 25 ans, non mentionné au taux de 7,15% par année. Une mise de fonds de 150,000\$ (dons et prêts) pour un coût total de 350000\$. Avec l'achat du presbytère au coût de 100000\$, il ne reste que 50,000\$ de mise de fonds (si le comité a amassé 150000\$).

Les réparations extérieures, les changements nécessaires au réseau d'aqueduc et d'égoûts sont-ils comptabilisés? Nous aurons droit à une subvention (25000\$ à 30000\$) seulement pour les réparations extérieures; aucun sous pour les réparations intérieures. Où pensez-vous, chers concitoyens, que le conseil municipal puisera l'argent nécessaire à la réalisation de leur projet pour couvrir tous ces frais? La marge de crédit vient de passer de 100000\$ à 300000\$.

J'ai trouvé sur Internet qu'en 2006 notre dette était de 5537302\$. L'endettement per capita était de 3527\$ alors que le revenu de taxes per capita était de 953\$. À ma grande surprise, notre dette est passée à 9533960\$. Vérifiez sur Internet les dettes des autres municipalités et villes et comparez: www.mamr.gouv.qc.ca. Nous sommes la municipalité la plus endettée de toute la MRC. Nous avons un sérieux problème d'endettement et je répète qu'il faut respecter la capacité financière de TOUS les citoyens.

Quand on parle de conservation du patrimoine, détruire l'intérieur de ce presbytère c'est de détruire toute l'histoire de ce dernier, ce serait un sacrilège. Trouvez un autre projet et que le comité du presbytère continue d'amasser des dons des particuliers pour que ce dernier s'autofinance.

En attendant d'avoir les fonds nécessaires, vous pouvez toujours le louer, tel quel, à un particulier qui l'habitera afin de couvrir une partie des frais de chauffage.

La seule façon de protester et de démontrer à notre conseil municipal que nous ne sommes toujours pas d'accord avec leur projet, c'est de dire non au règlement d'emprunt de 200000\$, même si les travaux sont commencés. C'est de fermer le robinet «d'argent» trop grand ouvert et de freiner l'hémorragie des emprunts à Saint-François. Advenant un bris majeur au réseau de l'aqueduc ou des égouts, que se passera-t-il? D'autres emprunts? Assez, c'est assez!

Nous vous avons défendu jusqu'à aujourd'hui, sans résultat, maintenant c'est à vous citoyens de défendre vos taxes. Tous ensemble nous y parviendrons. Quand des pancartes apparaîtront sur des terrains et que plusieurs citoyens n'auront plus les moyens financiers de payer leurs taxes, il sera trop tard. Quand le site institutionnel et ses bâtisses sont plus importants que les citoyens qui y habitent, il faut se poser de sérieuses questions.

Marie-Claire Gendron
Saint-François

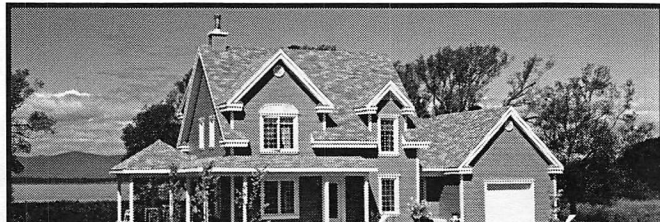
Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



MAISONS PRÉ-CONSTRUITES

à haut rendement énergétique certifiées

3 CONCEPTS D'ACQUISITION

Autoconstructeur / Tâches partagées / Clé en main

SUPPORT TECHNIQUE

du début jusqu'à la fin de votre projet

PLUS DE 600 PLANS DE MAISONS

CONSULTER www.maisonlaprise.com

BUREAU DE VENTE

166 / 4e Rue / Montmagny / G5V 3L5

1.800.463.1107 / 418.248.0401

RBQ: 2634-7666-98



Campagne Fleur de soleil

Comme à chaque printemps, l'Entraide Pascal-Taché, organisme œuvrant auprès des personnes handicapées, nous donne un avant-goût du soleil d'été en lançant sa campagne de financement et de sensibilisation «Fleur de soleil». Celle-ci se déroulera cette année sous la présidence d'honneur de Monsieur Claude Harvey, directeur général du Cégep de La Pocatière.

À la suite du lancement officiel de la campagne, le 4 mai, lors du super conférence annuel de L'Entraide Pascal-Taché, au Centre Sportif Le Bûcheron de Montmagny, des centaines de bénévoles sillonneront tout le territoire de Montmagny, L'Islet et Kamouraska Ouest pour offrir des billets pour de nombreux prix. Ces billets au coût de 2\$ ou 3 pour 5\$ donnent la chance de remporter l'un des 22 prix commandités par des entreprises de la région avec un premier grand prix d'une valeur de 779\$. La population est aussi invitée à profiter de la présence des démarcheurs pour s'informer des services offerts par l'organisme.

Nous comptons sur votre appui encore cette année! ☺

Source: Caroline Bélanger

Marché aux puces familial à Montmagny

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, le Comité de la famille de Montmagny tiendra un 1er marché aux puces familial, le dimanche 4 mai prochain, à compter de 9h30, à l'aréna de Montmagny.

Comme il s'adresse à la famille, le marché aux puces présentera uniquement des articles se rapportant aux enfants tels que des jouets, du mobilier pour enfant, des vêtements, des livres jeunesse, etc.

Vos enfants ont grandi et vous souhaitez vous départir de certains articles inutilisés? Réservez votre table au coût de 20\$ (30\$ pour deux tables) dès maintenant en communiquant avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Montmagny en composant le 248-6022.

Soulignons que tous les profits réalisés par la location de tables seront versés à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny pour le département de pédiatrie. ☺

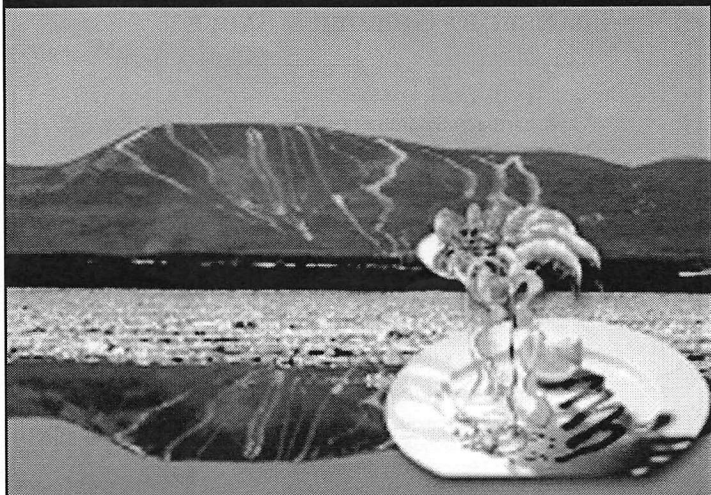
Source: Jean-François Roy

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

DIEU MERCI...

La Plage

EST OUVERTE



BRUNCH FAMILIAL

Tous les dimanches avec fondue
au chocolat à volonté

Nous servons maintenant
les fameux **SMOKED MEAT**

Bynd
Smoked Meat

Party de CRABE samedi 3 mai

Fête des Mères dimanche 11 mai



La Plage

Restauration • Hébergement • Réception

418•259•7514 SANS FRAIS 1•866•559•7514

195, boul. Blais Est • Berthier-sur-Mer
autoroute 20 • Sortie 364 • www.laplage.ca

Chronique policière

Un VTT en bon état, une randonnée sans tracas!



La conduite d'un véhicule tout-terrain est une activité passionnante, d'autant plus que ce véhicule est souvent utilisé lors d'activités sportives telles la chasse ou la pêche ou encore, pour le travail en forêt.

Cependant, sachez qu'en plus de certaines règles de sécurité à respecter, votre VTT doit être tenu en bon état de fonctionnement. Voici les principaux points sur lesquels vous devez prêter une attention particulière :

- Il est interdit de retirer ou de modifier les composantes nécessaires au fonctionnement d'un VTT, cela pourrait diminuer sa stabilité ou sa capacité de freinage.
- Le phare blanc à l'avant du véhicule et le feu de position rouge à l'arrière doivent être allumés en tout temps.
- Tous les VTT construits après le 1er janvier 1998 doivent être munis d'un feu de freinage rouge à l'arrière, d'un rétroviseur solidement fixé au côté gauche du véhicule et d'un cinémomètre (indicateur de vitesse).

Assurez-vous que tout est en excellent état de marche, avant de partir. Bonne randonnée! ☺

21 et 22 juin

L'Arc-en-ciel prépare son Marché aux puces annuel

Et comme par les années passées, nous demandons votre collaboration en nous donnant des articles, des objets ou autres choses qui sont portables seulement par une personne. Pour remettre vos objets, vous pouvez rejoindre Mme France Létourneau au 248-9221 et Mme Lise Cloutier au 246-5041 et/ou cell: 241-8276. Elles vous indiqueront l'endroit ou aller porter vos articles. ☺

Dans le cadre de la semaine de la santé mentale Invitation aux citoyens de Montmagny-L'Islet: Course aux Trésors

Le CSSS de Montmagny-L'Islet, en collaboration avec le comité de la famille de la Ville de Montmagny, la Jardilec et le RAPSAR* invite la population de Montmagny-L'Islet à une course aux trésors samedi le 10 mai de 13 h à 16 h au Parc Saint-Nicolas de Montmagny. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la semaine de la santé mentale sous le thème Être bien dans sa tête, ça regarde tout le monde!

Les participants recevront de l'information sur divers moyens qui peuvent les aider à garder une bonne santé. Des prix de présence seront tirés au hasard parmi les gens qui auront complété la parcours.

Pour plus de renseignements : Sylvie Madeleine Létourneau, CLSC de Montmagny au 248-1572, poste 445

* Regroupement pour l'activité physique et pour la santé des aînés et des retraités. ☺

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Un portail étoilé pour la MRC de Montmagny

Une passion parmi tant d'autres: chasseur d'étoiles

Chacune des municipalités de la MRC de Montmagny a la chance de posséder une richesse naturelle en voie de disparition sur notre belle planète: un super-be ciel étoilé bien noir.



Vos premiers pas (1,2,3): habillez-vous chaudement et éloignez-vous des lumières du centre-ville de votre municipalité et jetez un coup d'œil au ciel étoilé. Vous serez surpris et émerveillé par tant de beauté. Juste à l'œil nu, le Soleil (avec un filtre protecteur), la Lune, les planètes, une étoile filante, notre galaxie La Voie Lactée et un total de trois milles étoiles vous y attendent! Prometteur n'est-ce pas!

Par où commencer? Voici notre meilleure suggestion:

- 1) Débutez à l'œil nu avec un bon cherche étoiles (en librairie) qui vous permettra de repérer vos premières constellations.
- 2) Puis, faites-vous un cadeau: une bonne paire de jumelles (exemple 15 x 70) pour trouver vos premiers objets dans ces mêmes constellations.
- 3) Enfin, terminer par un petit télescope pour explorer le Soleil, la Lune, les planètes et vos premiers objets du ciel profond. Si vous souhaitez sauver beaucoup de temps et d'argent, devenez membre d'un club d'astronomie offrant le prêt de jumelles et de télescopes. Pour un coût annuel minime, vous pourrez emprunter de l'équipement, des livres et assister à des rencontres et soirées d'observation avec d'autres passionnés. À bientôt et bonnes découvertes!

Financement privé pour le portail étoilé de la MRC de Montmagny

Copie électronique de cette chronique : la chronique publiée dans le Pierr'eau de St-Pierre de la rivière du sud est passée en mode 100% virtuel contenant plusieurs images en couleur depuis février 2008. Les anciens numéros publiés depuis février 2006 sont également disponibles pour tout savoir sur ce projet de portail étoilé.

Calendrier 2008 : Un tout premier calendrier 2008 est en vente au coût de 20\$. Un CD contenant toutes les images et quelques extra accompagne ce calendrier unique au Québec.

Vente d'objets virtuels du ciel étoilé: nous vendons également des objets célestes virtuels pour aider au financement du projet à partir de 1\$ chacun. Information et commande: Denis Martel au 241-5220(dmartel@rmb-pmb.com).

Source: Denis Martel

Club d'astronomie le ciel étoilé de St-Pierre de la rivière du sud

Peut-on entretenir des rêves en vieillissant?

«Le suprême degré de la sagesse est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue pendant qu'on les poursuit»

Cette citation de William Faulkner m'invite à la réflexion. Quels sont mes rêves? Quels sont les rêves des personnes avancées en âge, malades ou démunies? Peut-on avoir des rêves «réalistes» quand, ce qui s'en vient semble la fin de cette réalité?

Je trouve une réponse toute simple, reposante et pleine d'espoir dans les propos de Raimon Panikkar*: «En chacun de nous se joue le destin de l'humanité. Nous sommes entrés dans LA crise. Tout nous y conduit: le pillage et la destruction de la planète, le double fait que l'espace vital a cessé d'être sacré et risque ainsi de n'être plus la demeure de l'homme, et que le psychisme de l'espèce humaine ne va bientôt plus supporter le rythme effréné de notre train de vie. Nous pressentons que notre civilisation risque d'être sans avenir.

Ce qu'il faut c'est une transformation. Et la transformation est une affaire spirituelle. - De nos jours, on craint le fanatisme religieux. - Pourquoi tellement de gens ne croient-ils pas au concept d'un monde intérieur spirituel? Parce qu'ils ne croient pas en eux-mêmes. Si l'on découvre la divinité en soi-même, on découvre la transcendance qui nous habite et nous dépasse. Il nous faut nous transformer nous-mêmes pour transformer le monde. Tout est relié. On ne peut pas séparer la mystique de la raison, c'est-à-dire la connaissance de l'amour. L'essentiel est de s'ouvrir à notre silence intérieur et à autrui. Retrouve-toi toi-même.»

Voilà des propos qui, tout en confirmant nos craintes - ce qui nous rassure sur notre lucidité - sont remplis d'espoir, nous redonnant du pouvoir, et matière à poursuivre des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue pendant qu'on les poursuit.

Colette St-Onge

Extrait de propos recueillis par Marc de Smedt dans *Nouvelles Clés*, printemps 2008.

* Raimon Panikkar, penseur français de 90 ans, titulaire de trois doctorats, ayant enseigné dans de grandes universités sur trois continents et auteur d'une cinquantaine d'ouvrages.

L'AQDR Montmagny-L'Islet invite

Dîner rencontre le jeudi 15 mai, à 11h45, au restaurant St-Jean, 27, de Gaspé Ouest, St-Jean-Port-Joli.

Nous invitons tous nos membres à notre assemblée générale annuelle qui suivra.

Au plaisir de vous retrouver en grand nombre.

Réservez au plus tard lundi le 12 mai.

Tél.: 247-5981 Marcelle J.-Deschênes ou 598-3878 Pauline Bélanger.

Source : Colette St-Onge.
AQDR Montmagny-L'Islet

Résultats financiers de la Caisse Rivière du Sud pour 2007

Les excédents atteignent 1,9 M\$ et 998 966\$ sont versés aux membres sous la forme de ristournes



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud

Faits saillants financiers pour l'exercice financier terminé le 31 décembre

	2007	2006	Variation
Excédents avant ristournes aux membres	1 914 477\$	1 705 665\$	12,2 %
Ristournes aux membres	998 966\$	787 368\$	26,9 %
Volume d'affaires	185 009 000\$	176 006 300\$	5,1%
Prêts totaux	97 137 700\$	95 097 808\$	2,1%
Placements totaux	87 871 300\$	80 844 200\$	8,7%
Fonds d'aide au développement du milieu, commandites, dons	65 600\$	47 500\$	38%

Au terme de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a affiché d'excellents résultats financiers. Ses excédents avant ristournes aux membres s'élevèrent à 1 914 477\$, en hausse de 12,2% par rapport à l'exercice précédent. Ce sont bien sûr ses membres propriétaires et la collectivité qui en profitent, puisque la saine rentabilité de la Caisse assure du même coup sa pérennité et lui permet de poursuivre sa mission.

De leur côté, les membres se partageront une partie de ces excédents par le versement d'un montant de 998 966\$ sous forme de ristournes. Les taux de ristournes sont les suivants:

- ✓ Épargne : 21%
- ✓ Prêts : 8,25%
- ✓ Frais d'utilisation des services : 5%
- ✓ Fonds Desjardins : 0,40%

Ces ristournes seront déposées dans les comptes des membres le 22 mai 2008.

La Caisse rappelle à cet égard à ses membres qu'ils peuvent bénéficier d'une bonification de 30% de leurs ristournes en optant pour des ristournes en parts au lieu d'une remise en argent et ainsi aider à la capitalisation de leur coopérative. Par mesure de gestion saine et prudente, la Caisse a également versé 100 000\$ à sa réserve pour ristournes éventuelles de sorte à lui assurer une stabilité pour le versement des ristournes pour les années à venir.

«Nous avons su faire la démonstration qu'il est possible de réaliser à la fois une bonne performance financière et une bonne performance coopérative et ce, pour le bénéfice de nos membres et de la collectivité. Ces excellents résultats assurent à notre Caisse la marge de manoeuvre nécessaire pour lui permettre non seulement de continuer d'offrir des produits et services financiers adaptés aux besoins de ses membres, mais également d'évoluer et de jouer un rôle actif dans le développement économique, social et culturel de la collectivité où elle est présente», a déclaré M. Yves Paré, président du Conseil d'administration de la Caisse.

Ainsi, l'an dernier, grâce à son Fonds d'aide au développement du milieu ainsi qu'aux commandites et dons qu'elle a accordés, la Caisse a apporté une aide financière totalisant 65 600\$ à de nombreux projets issus de la communauté. En outre, parmi les réalisations dignes de mention notons : le Programme d'accès à la propriété pour 29 000\$ (11 familles), Fabriques Saint-François et Saint-Pierre, Loisirs Saint-François et Société de développement de Saint-Pierre.

Quelques faits saillants financiers

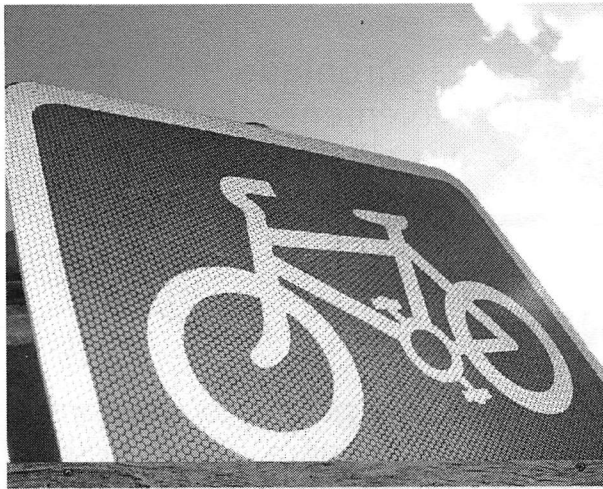
Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 185 millions\$, en hausse de 5,1% par rapport à l'année précédente, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud est en excellente position dans son marché. Soulignons que l'épargne placement s'est accrue de 7 027 100\$, pour s'établir à 87 871 300\$, une hausse de 8,7% par rapport à l'an passé.

Le financement total de la Caisse est de 97 137 700\$ avec une croissance globale de 2,1% cette année. Les prêts aux particuliers et aux entreprises occupent la majeure partie des activités et ont crû de 2,1%, alors que les financements avec les composantes (prêts vendus ou partagés) ont légèrement progressé avec une croissance annuelle de 2,3%.

Enfin, au 31 décembre 2007, l'actif de la caisse s'élevait à 99 M \$ comparativement à 96,8 M \$ l'année précédente.

«Si la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud connaît un aussi remarquable succès, c'est bien sûr grâce à la confiance manifestée par ses membres propriétaires envers nos produits et services financiers et, bien sûr, à la qualité du service offert par un personnel des plus compétents et attentifs à leurs besoins. Je ne saurais passer sous silence également le dévouement et le travail rigoureux de nos dirigeantes et dirigeants qui ont à cœur d'assurer une gestion saine et prudente de la Caisse», a pour sa part déclaré M. Christian Fournier, directeur général.

Source: Christian Fournier
Directeur général
Caisse Desjardins Rivière du Sud



VELOTHON

SAINT-FRANÇOIS
SAMEDI, LE 14 JUIN 2008

ENCOURAGEONS NOS JEUNES!

UNE INITIATIVE

École de la FrancoLièrre



École Notre-Dame-de-l'Assomption

PARCOURS

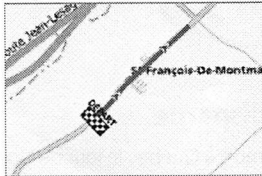
Pour chacun de ces parcours, nous avons prévu un service mobile de Premiers soins et de réparations de vélo. La sécurité étant notre priorité, la vitesse sur chacun des parcours sera contrôlée.

LE NOVICE

4,16 km

Ce parcours s'adresse plus particulièrement aux tout-petits et aux aînés. Aussitôt le départ donné, nous irons jusqu'à la Coop puis nous reviendrons jusqu'au Centre des Loisirs.

Départ : 10H30, Centre des Loisirs

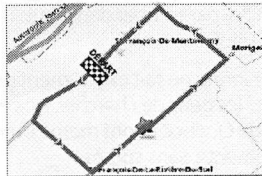


LA FAMILIALE

17 km

Ce parcours s'adresse à tous ceux qui désirent faire une randonnée d'environ d'une heure. La majorité des gens choisiront ce parcours. Une belle occasion de redécouvrir le Rang du Sud!

Départ : 10H00, Centre des Loisirs

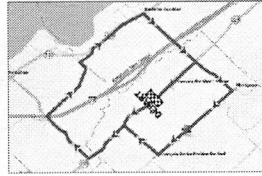


L'ÉLITE

36,2 km

Ce parcours s'adresse davantage aux cyclistes aguerris. Toujours en partant du Centre des Loisirs, le groupe se dirigera du côté de St-Vallier pour ensuite se retrouver à Berthier sur mer pour revenir par la Montée de St-François jusqu'au Rang du Sud, Un périple d'environ 2 heures!

Départ : 9H30, Centre des Loisirs



SAMEDI, LE 14 JUIN 2008

VELOTHON

SAINT-FRANÇOIS

FONCTIONNEMENT

Le Vélothon de St-François se veut une activité familiale où chaque membre de la famille pourra participer. C'est une randonnée cycliste dont l'objectif est de rassembler les gens de St-François et de Berthier-sur-mer autour d'un projet commun où les retombées du projet seront investis au bénéfice de nos jeunes par les Loisirs St-François et les écoles primaires de nos deux communautés.

PARTICIPATION

Encourageons nos jeunes!

Chaque élève doit vendre un maximum de coupons afin d'avoir le plus de chances de remporter l'un des trois vélos à gagner. Chaque jeune devra vendre au moins 5 coupons de participation afin de mériter son propre coupon.

Le coût de participation pour participer au Vélothon de St-François est de \$5 par personne.



VELOTHON

SAINT-FRANÇOIS

Règlements

- Le port du casque obligatoire
- Seuls les vélos peuvent participer
- Adopter une conduite sécuritaire et respecter la vitesse exigée

Informations

- À votre arrivée au Centre des Loisirs après votre parcours, les Loisirs vous offrent fruits et rafraichissements sur place. Vous pourrez également faire le plein d'énergie avec un diner-spaghetti à prix populaire.
 - Un service de buninage des vélos sera offert sur place par la Sûreté du Québec.
 - Les tirages auront lieu sur l'heure du diner vers 12h 30 parmi l'ensemble des élèves des écoles participantes.
 - Possibilité d'acheter votre coupon de participation sur place.
 - En cas de pluie, habillez-vous en conséquence.
 - En cas d'orages électriques, l'activité sera remise au lendemain le dimanche 15 juin.
- Pour informations : Dominique Marois 259-2371

Merci à nos partenaires



Les Pompiers de Saint-François



Samuel de Champlain

Samuel de Champlain a été soldat, capitaine de navire, cartographe, commerçant, écrivain et gouverneur... sans oublier « père de la Nouvelle-France ». C'était aussi un des plus grands explorateurs au monde. Voici quatre anecdotes à son sujet. Trois seulement sont vraies. Laquelle avons-nous inventée, à ton avis ?

Un poisson dans l'eau

Champlain est né en France, dans une ville au bord de la mer. Quand il était petit garçon, le bateau de pêche dont son père était capitaine a été surpris par une tempête. Le bateau a coulé, et tous ses occupants ont péri. Après cet accident, Champlain a développé une véritable terreur de l'océan. La seule pensée de prendre la mer le rendait malade. Il détestait l'eau ! Mais il adorait lire. Alors, quand il a découvert les récits passionnants des premiers explorateurs français, il a changé d'avis au sujet de la navigation.

VRAI FAUX

De l'or, de l'or !

Quand il était jeune, Champlain voulait explorer le monde. Malheureusement, il lui aurait fallu beaucoup d'argent, et il n'en avait pas.

Les choses ont changé en 1601. Un de ses oncles est mort et lui a légué une fortune. Champlain a hérité de vignobles, de vergers, de maisons et d'un revenu important. Il était riche !

Avec cette nouvelle fortune, Champlain aurait pu mener une vie facile en France. Il a préféré se servir de cet héritage pour partir à l'aventure au Nouveau Monde.

VRAI FAUX



La tombe disparue

Champlain est mort à Québec le jour de Noël 1635. Une chapelle en son honneur a été érigée peu après et sa tombe a été enterrée en dessous.

Cinq ans plus tard, la chapelle a été détruite par un incendie. Son emplacement a fini par tomber dans l'oubli... en même temps que celui de la tombe de Champlain !

Aujourd'hui, personne ne sait exactement où est enterré Champlain. Mais ça n'a pas empêché les gens de chercher. Des experts ont fait des fouilles dans divers endroits de Québec et ont même ouvert des cercueils dans l'espoir de trouver ses ossements. Sans succès !

VRAI FAUX

Vive la mariée !

Champlain est resté longtemps célibataire. Il a fini par se marier en 1610, à l'âge de 40 ans, avec une jeune fille prénommée Héléne. Elle n'avait que 12 ans.

Le mariage a eu lieu à Paris, pendant un des séjours de Champlain en France. Champlain est retourné en Amérique du Nord peu après, mais Héléne est restée à Paris avec ses parents.

Elle est allée rejoindre son mari quelque temps plus tard, mais elle n'a jamais aimé la Nouvelle-France. Elle n'y a habité que quatre ans puis est rentrée en France.

VRAI FAUX



Réponse : la fausse histoire est
Un poisson dans l'eau.



Hommage à l'humanité tout entière

De nos jours, chacun est préoccupé par son évolution et par la réussite de sa vie.

Nous cherchons tous, de mille façons, à tirer

le meilleur parti de notre voyage sur terre. Les mères ont cependant une avance sur les autres, car elles ont appris ce qu'était le don de soi. Même les plus ambitieuses d'entre elles ont eu le cœur serré devant leur enfant malade et se sont levées la nuit pour apaiser ses pleurs. Ce sont ces mères qui, comprenant instinctivement les mystères de la nature, transmettent à leurs petits le respect de la vie et les convainquent de la valeur immuable de l'amour. Aujourd'hui, que chacun d'entre nous rende hommage à celle qui, dans une succession de gestes d'amour incomparables, a permis notre entrée dans le monde. Que nous soyons ou non en contact direct avec notre mère, nous avons un jour été bercés entre ses hanches aimantes. Nous la bénissons dès à présent avec toute notre ferveur. ☉

Jean Gendron

Recette du bonheur

Voici une recette de bonheur mijotée par de grands connaisseurs. Pour réussir sans grand dommage le plus beau et long des mariages. L'ingrédient de base, il va de soi, celui sans lequel plus rien ne va. C'est l'amour en grande quantité, mais il faut savoir le mijoter. Car l'amour se mijote lentement, à petites doses. Mais très souvent tout le secret est dans le geste avec patience et tendresse. Plus difficile serait la sauce. Car elle se gâte, souvent sans cause. Mais avec le temps on réussit. A force de courage, de compromis. La cuisson enfin n'est pas banale. Encore le temps d'une vie idéal. Mais par contre, en juste retour l'on peut déguster à tous les jours. ☉

Tel-Écoute et les bienfaits de l'écoute active

Écouter activement quelqu'un c'est lui laisser le temps de se dire et lui refléter ses émotions. C'est accompagner la personne pour l'aider à voir plus clair dans sa situation. Écouter, ce n'est pas de chercher à répondre à l'autre, car on sait qu'il a en lui-même les réponses à ses propres questions. C'est refuser de penser à la place de l'autre, de lui donner des conseils et même de vouloir le comprendre.

Les bénévoles écoutants de Tel-Écoute sont disponibles pour vous écouter du lundi au vendredi de 18h00 à 4h00 du matin et les samedis et dimanches de midi à 4h00 du matin.

TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL

Anonyme, confidentiel et gratuit

248-4445 / 598-3393 ☉

Sudoku

5			4	9	2			
9				7		8	4	5
1			8		5			
		5	1		7		2	
8	1						3	6
	2		6		3	7		
			9		6			7
2	4	6		1				9
			5	3	4			2

Facile

Sudoku

			3					1
				2	7			9
9	6	3		8				2
		8					7	
4	5							1 3
	7					9		
2				1		4	6	7
7			9	5				
8					4			

Solutions_avril 08

**HÉ! Les jeunes avec le départ
de Cassy, la bédé, cet espace
est à vous. Vous avez une idée,
du talent pour l'écriture,
le dessin...
À vous de vous exprimer!**

**Veillez contacter Raynald La-
flamme le soir après 19 heures
au 259-2659.**

2008 *mai*

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



**Congrès régional
des Fermières 15 mai**

1
**Fête
internationale
des
travailleurs
et travailleuses**



4

5

6

7

8

9

10

Réunion
du conseil

19h30
Réunion des
Fermières



19h30
Réunion
du comité
d'embellissement

Bac bleu



11

12

13

14

15

16

17

*Fête
des Mères*

Semaine
québécoise
des
familles



Tombée du
Journal

Exposition
Artisanat
des Fermières

Local de l'Âge d'Or
19h00 à 21h00

**Congrès régional
des Fermières**

Expo des Fermières
7h30 à 8h45
12h00 à 13h45



18

19

20

21

22

23

24

**Fête
des patriotes
de Dollar
de la reine**



Bac bleu



25

26

27

28

29

30

31



Soyez prudents!

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIERÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 7 avril 2008, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par un moment de réflexion.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 3 MARS 2008

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 3 mars 2008 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 3 mars 2008 soit accepté tel que déposé.

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Il y a eu erreur de transcription à la résolution no 042-2008 de la séance régulière du 3 mars dernier. Vous auriez dû lire comme proposeur le nom de monsieur Ernest Lachance et non pas celui de monsieur Ernest Paré.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'AVRIL 2008

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec:

Usine eau potable.....	5 623,04	
Éclairage public	600,77	
Lumières clignotantes école	33,04	
Caserne incendie.....	466,23	
Enseigne 4-chemins.....	39,83	6 762,91
Telus, Bureau, garage, caserne, usine eau potable		759,91
Les Fermières de St-François, contribution municipale (congrès provincial)		300,00
Postes Canada, achat 500 timbres		293,48
Madeleine Simard, remb. taxes boues septiques 2007 et 2008		150,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 203 km.....		83,23
Postes Canada, envoi journal l'Écho (5 exemplaires)		6,49
Mario Paré, remb. facture chronomètre (Premiers répondants).....		56,42
Dépanneur Ultra, essence.....		1 043,72
Pétroles JMB inc., 1 700,6 litres diesel à 1,0090/l.....		1 936,83

Le Nettoyeur magnymontois inc., location salopettes.....	68,77
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 72 km.....	28,70
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur).....	23,09
Ministre Revenu Québec, remise mars	7 857,06
Revenu Canada, remise mars	3 678,46
CARRA, remise de mars 2008.....	398,11
La Fabrique, loyer bibliothèque avril 2008.....	166,67
Air liquide Canada inc., location bouteilles.....	71,11
Aquatech, gestion exploitation ouvrages- mars 2008 (usine eau potable).....	5 596,72
Aréo-Feu, nettoyeur antiseptique (S. incendie)	42,28
Bureautique Côte-Sud, papeterie + contrat photocopieur.....	269,83
Camions Sterling de Lévis, pièce camion Ford	595,50
Charlyne Pépin, entretien ménager usine.....	45,00
Chemsearch, 1 maxi-lube Red aérosol (garage)	338,56
Christian Roy, remb. frais déplacement 30 km	12,30
CSST, avis de cotisation 2008	10 097,03
Cytech Mercier:	
Réparation lumière de rue.....	889,71
Vérifier plancher chauffant sous réservoir + changer 2 éléments réservoir eau chaude (usine eau potable).....	422,83
Distribution Steeve Blais:	
Matériel entretien M. Paroisse.....	132,01
Matériel entretien Caserne incendie	223,20
Doris Truchon, entretien ménager usine + remb. facture	35,31
Élite Technologies inc.: usine eau potable	
Protection de foudre (4).....	600,00
Isolateurs (2)	480,00
Main-d'œuvre + déplacement.....	772,50
Équipements Sigma, pièces niveleuse	581,31
Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, 1 carte brunch bénéfice	20,00
Ferme Janico (2002) inc., 5½ heures déneigement à 70\$	434,57
Ferme Riverside, location souffleur 3¼ hres à 135\$/hre	5 295,25
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 72 km.....	29,52
FQM, envoi Dicom	158,35
Garage J. G. Rémillard inc., couteaux (niveleuse)	2 287,29
Hewitt, pièce pelle rétrocaveuse	71,43
Hydro-Québec, électricité:	
Garage.....	1 072,37
Parc Olivier Tremblay	44,67
Compteur d'eau St-Pierre	28,41
Poste ass. Morigeau	168,95
Poste surpresseur St-Pierre	299,94
Usine eau potable.....	4 905,47
Log. 536 (concierge).....	246,36
M. Paroisse	1 367,29
Éclairage public	642,28
Imalog, 2 lampes u.v. (usine eau potable).....	801,41
J. A. Larue inc., essieu avant souffleur	1 072,31
Jacques Théberge, remb. frais congrès	614,57
Jason Létourneau,	
contribution gouvernementale et municipale pour performance en tant qu'athlète	1 000,00
Jean-Alain Lemieux, honoraires professionnels	493,92
Jocelyne Noël, entretien bureau mars 2008	105,00

Journal l'Oie Blanche, offre d'emploi (comité embellissement).....	99,56	
Kemira Water solutions, Pass 16,09 tonnes à 335. usine d'eau potable	6 084,13	
Laurent Gaudreau, 1 toile protectrice camion Ford.....	225,00	
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.....	140,77	
L'Écho St-François, publicité comité embellissement.....	50,00	
Les Alarmes Clément Pelletier,		
service surveillance 17-04-2008 au 16-04-2009 (garage).....	162,54	
Les Automobiles Chabot, inspection camion Dodge 1961.....	119,59	
Les Concassés du Cap:		
Collecte mensuelle avril 2008	4 829,21	
Disposition au site (monstres) fév. 2008	45,83	4 875,04
Les Constructions H.D.F.,		
service de buteur (sillons) – 15 hres à 110\$/hre	1 862,44	
Mack Ste-Foy inc., pièces camion Mack.....	1 375,58	
Macpek, pièces camion Mack.....	83,65	
Martin Simard Transport inc., 1 674,18 m ³ à .911 - ramassage de neige.....	1 889,74	
Martineau Express inc., transport	189,81	
Maxxam, analyses eau potable et eaux usées	1 090,95	
Microplus & Dumoulin Montmagny, ordinateur.....	774,23	
MRC de Montmagny:		
1 ^{er} versement quote-part	37 273,34	
Mutations 2007	144,00	
Entente inspecteur intermunicipal oct. à déc. 2007	1 786,02	
Formation pompiers.....	215,90	39 419,24
Pagenet, location téléavertisseurs (serv. Incendie)	478,06	
Pétroles JMB inc.,		
263,5 litres huile à chauffage à .8999/l. (garage)	267,65	
902,1 litres huile à chauffage à .9090/l (garage)	925,59	
1 894,0 litres huile à chauffage à .9099/l (M. Paroisse)	1 945,23	
1 825,1 litres huile à chauffage à .9290/l. (M. Paroisse)	1 913,82	
1 700,6 litres à 1.009 diesel	1 936,83	
2 861,3 l. diesel à 1.0360/l.....	3 475,15	
2 200 l. diesel à 1.0650/l.....	2 644,66	
3 343,8 l diesel à 1.0730/l.....	4 200,81	
3 630,4 litres diesel à 1,12/l.....	4 604,36	
2 515,6 litres à 1.142 diesel	3 242,68	
2 141,9 litres à 1.145 diesel	2 768,23	
1 513,2 litres à 1.171 diesel	2 000,10	
336,4 litres diesel coloré à 0,96 (génératrice usine eau potable).....	367,95	30 293,06
Peuple Côte Sud, offre d'emploi (comité embellissement)	205,43	
Philiat Blais & Fils:		
3 125 m ³ ramassage de neige à .911/m ³	2 846,88	
16 hres location souffleur à 115\$.....	1 840,00	
2 hres location loader à 80\$.....	160,00	5 470,93
Pièces d'Autos Carquest, matériel divers:		
Souffleur	159,95	
Ford.....	21,84	
Garage.....	642,15	823,94
Pièces d'autos GGM, matériel divers:		
Ford.....	22,10	
Souffleur	384,50	
Mack	165,75	572,35
Pierre Martin pharmacien, gants (premiers répondants).....	31,61	

Pneus André Ouellet inc., réparation crevaisons (souffleur).....	998,92
Postes Canada, envoi journal l'Écho	82,69
Praxair, oxygène (usine eau potable).....	718,61
Propane GRG:	
889,2 litres à .5430 propane.....	545,00
800 litres à .5390 propane.....	486,72
	1 031,72
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie:	
Enfouissement février.....	1 334,22
Exploitation centre de transfert.....	1 194,81
Redevance.....	389,05
	2 918,08
Restaurant l'Arrêt Stop, essence camion incendie.....	38,00
Scaphandre Autonome, plein d'air (service incendie)	49,67
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers:	
Ampoules, Service incendie	17,29
Boîte aux lettres.....	14,54
Ampoules (bibliothèque).....	37,80
Souffleur	8,75
Garage.....	739,40
	817,78
Supérieur Propane, location bouteille	27,09
Telus Mobilité, cellulaire	29,76
Telus, poste surpresseur St-Pierre	52,76
Transport adapté Vieux-Quai, transport février 2008	128,75
Transport Bo-Mont, propane vapeur (garage)	84,14
Ultra Dépanneur, essence + cartes d'appel	873,87
Unibéton, 192,7 t.m. sable et sel 12% à 15,40.....	3 349,66
Victor Théberge, remb. taxes vidanges 2007 et 2008	196,78
TOTAL:.....	173 932,85

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 214-2008

À la séance régulière du 3 mars 2008, le directeur a présenté un avis de motion et un projet de règlement qui décrétait une taxe spéciale suite à des travaux d'entretien dans le cours d'eau «Giasson» (lot n° 139 ou depuis la rénovation cadastrale 3 475 769).

Maintenant, nous sommes rendus à l'étape de l'adoption dudit règlement n° 214-2008. Afin de vous rafraîchir la mémoire, il vous est présenté à nouveau de façon intégrale.

RÈGLEMENT N° 214-2008

Règlement numéro 214-2008 décrétant une taxe spéciale suite aux travaux d'entretien dans le cours d'eau «Giasson» situé à St-François-de-la-Rivière-du-Sud sur le lot 139 (3 475 769), rang 1

CONSIDÉRANT QUE le 13 mars 2007, la MRC de Montmagny adoptait le règlement 2007-54, lequel décrétait des travaux d'entretien dans le cours d'eau «Giasson» situé à St-François-de-la-Rivière-du-Sud sur le lot 139 (3 475 769), rang 1 du cadastre de St-François;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés après avis préalable au MDDEP par l'entreprise «Excavations Chanel & Fils» en novembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE la MRC en vertu du règlement 2007-54 impose en vertu du présent règlement à la Municipalité de St-François une quote-part correspondant au coût net du total des travaux sur son territoire, soit un montant de 5 130,37\$;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance

du 3 mars 2008;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QU'un règlement portant le numéro 214-2008 soit adopté et qu'il soit statué et décrété par le Conseil ce qui suit:

ARTICLE 1 – OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour objet de décréter au propriétaire du lot 139 (3 475 769) rang 1 du cadastre de St-François, une taxe spéciale suite à la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau «Giasson», lequel traverse sa propriété, le tout conformément à l'entente signée entre la MRC de Montmagny et ledit propriétaire en date du 20 février 2007.

ARTICLE 2 – TAXES SPÉCIALES – MONTANT

Par la présente, il est imposé et décrété une taxe spéciale au montant de 5 130,37\$, lesquels montants sont détaillés au tableau ci-bas au propriétaire mentionné:

NOM	MATRICULE	LOT	MONTANT TAXE SPÉCIALE	
Ferme Saleil	8687 99 0864	Lot 139	Avis public:.....	6 3 , 4 7 \$
s.e.n.c.		(3 475 769)	Frais ingénierie, MDDEP: ...	3 864,61\$
(Jacques Savoie)		rang 1	Travaux:.....	1 202,29\$
			TOTAL:	5 130,37\$

ARTICLE 3 – TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

À échéance, les soldes impayés portent intérêt annuel de douze pour cent (12%).

ARTICLE 4 – PAIEMENT PAR VERSEMENT

La taxe spéciale doit être payée en un (1) versement unique. Toutefois, lorsque dans un compte, le total est égal ou supérieur à 300\$, elle peut être payée, au choix du débiteur, en un versement unique ou deux égaux.

ARTICLE 5 – ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS

L'échéance du versement unique ou du premier versement de la taxe spéciale est le trentième jour qui suit l'expédition du compte.

Le deuxième versement devient exigible le quatre-vingt-dixième jour qui suit l'écoulement du délai au cours duquel peut être effectué le premier versement.

ARTICLE 6 – PAIEMENT EXIGIBLE

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible et porte intérêt au taux en vigueur pour la taxe impayée.

ARTICLE 7 – SIGNATURE

Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution du présent règlement.

ARTICLE 8 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le règlement n° 214-2008 entre en vigueur conformément à la loi.

PORTES ET FENÊTRES POUR L'ANNEXE DE LA MAISON DE LA PAROISSE

À la séance régulière du 3 mars dernier, il y a eu ouverture des soumissions sur invitation concernant l'achat et l'installation de 2 portes et de 19 châssis pour la partie qu'on appelle «l'annexe de la Maison de la paroisse». Comme il y avait certains points à éclaircir, aucune décision n'avait été arrêtée. Maintenant que c'est fait, la Municipalité peut se prononcer. Voici un rappel des soumissions sur invitation que nous avons reçues. Il est important de signifier que les prix soumis le sont avant taxes.

MATÉRIAUX	MAIN-D'ŒUVRE	TOTAL
-----------	--------------	-------

S.C.A. Rivière du Sud	12 840,74	--	12 840,74
ABA Construction	12 626,10	2 352,00	14 978,10
Lorendo (portes et fenêtres)	10 228,72	4 600,00	14 828,72
Multiprojets	12 776,24	--	12 776,24

CONSIDÉRANT QUE lors du dépôt des soumissions sur invitation il y avait quelques points nébuleux à vérifier avant de se prononcer;

CONSIDÉRANT QUE ce travail de vérification a été fait par le directeur général;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Lorendo, portes et fenêtres» au montant de quatorze mille huit cent vingt-huit dollars et soixante-douze sous (14 828,72\$) taxes en sus pour l'achat et l'installation de deux portes et de dix-neuf fenêtres à la partie «annexe de la Maison de la paroisse».

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2007 DES LOISIRS

Une copie des états financiers pour l'année 2007 concernant les Loisirs St-François de Montmagny inc. est remise à chacun des élus pour fin d'acceptation. Évidemment, ces états financiers vont être présentés également aux administrateurs des Loisirs St-François de Montmagny inc.

N.B.: Contrairement aux années précédentes, vous allez vous apercevoir que les revenus et les dépenses du terrain de jeux apparaissent complètement dans les états financiers des Loisirs. Pourquoi? Parce que les nouvelles règles comptables obligent depuis 2007 de procéder ainsi. On appelle ça dans le jargon comptable «le périmètre comptable». D'ailleurs, il n'est pas impossible que, dans un avenir rapproché, tous les revenus et les dépenses des Loisirs soient incorporés dans les états financiers de la Municipalité. C'est un dossier qui sera suivi de près.

	2007	2006
REVENUS		
Centre des Loisirs	26 287	39 085
Piscine	5 002	4 742
Contribution de la Municipalité	100 000	70 000
Divers	16 947	19 654
Activités	51 222	24 674
Gym Santé	7 076	14 781
	206 534	172 936
DÉPENSES		
Centre des Loisirs	103 350	99 624
Administration	6 047	6 145
Piscine	12 771	11 977
Terrain de jeux et patinoire	35 712	26 372
Immobilisation à même les revenus	1 650	8 670
Activités	45 401	16 516
Gym Santé	7 249	6 821
	212 180	176 125
Excédent des dépenses sur les revenus	(5 646\$)	(3 189\$)

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2007 de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc., vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de «Les Loisirs

St-François de Montmagny inc.»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte le rapport financier de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2007, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc.;

QU'une copie de ces états financiers soit remise aux administrateurs siégeant sur le Conseil des Loisirs afin qu'à leur tour, ils puissent les adopter.

MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Bientôt, la Municipalité va recevoir le certificat de renouvellement de son portefeuille d'assurance. Il n'y a pas d'augmentation tarifaire. Cependant, l'assureur a indexé les valeurs des bâtiments et contenus de 3% et tenu compte de ce surplus dans la prime ainsi que des modifications qui ont été effectuées durant le terme du contrat.

L'assureur de la Municipalité fait également une mise en garde:

Au cours de la dernière année, les coûts de reconstruction des bâtiments ont augmenté de façon vertigineuse. L'augmentation du prix de l'acier et celle du bois d'œuvre ont grandement contribué à ce phénomène.

Il en résulte que les limites de protection mentionnées aux contrats d'assurance sont souvent insuffisantes pour couvrir la reconstruction des bâtiments. Le danger est bien réel car non seulement peut-il y avoir un manque d'assurance lors d'une perte totale, mais aussi parce que le règlement d'une perte partielle pourrait être diminué pour ne pas avoir respecté la règle proportionnelle.

La règle proportionnelle indique le montant d'assurance minimum que l'assuré doit souscrire, soit 1% de la valeur du bâtiment. Dans le cas de la Municipalité, ce pourcentage est de 80%.

Étant donné que c'est à l'assuré de déterminer le montant d'assurance sur ses biens, le courtier suggère de faire vérifier la valeur de reconstruction de ses bâtiments auprès d'un évaluateur agréé et de faire modifier ses contrats d'assurance en fonction de ses nouvelles valeurs.

Est-ce que la Municipalité compte suivre cette recommandation où juge-t-elle que ses bâtiments sont suffisamment assurés?

Le Conseil municipal demande au directeur général de contacter l'assureur et de l'aviser d'ajouter une somme pour le contenu de la caserne incendie située au 25, chemin St-François Est. Hors, après discussion avec le courtier d'assurance, le matériel incendie est déjà couvert dans le tableau de biens divers pour 65 000\$. Seul le mobilier ne l'est pas.

BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – 2007

Le directeur remet aux élus un tableau qui montre l'évolution des matières résiduelles de 2003 à 2007.

Par exemple, la collecte sélective a progressé de 1 775 t.m. en 2003 à 2 415 tonnes métriques récupérées en 2007. À l'inverse, l'enfouissement a diminué en passant de 13 042 t.m. en 2003 à 8 593 tonnes métriques enfouies en 2007.

C'est encourageant, mais il y a encore beaucoup à faire. Des campagnes de sensibilisation vont nous rappeler sous peu tout ce qu'on peut recycler.

DEMANDE D'UNE COMMANDITE

La municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire va présenter en 2008 un événement qui va réunir les 10 meilleurs athlètes de force au monde en provenance de six pays différents. Notre-Dame-du-Rosaire va devenir l'instant d'une fin de semaine la capitale planétaire de la force.

Cette compétition unique va demander une très bonne organisation et un bon support financier. C'est pourquoi Notre-Dame-du-Rosaire fait appel aux municipalités de la MRC de Montmagny

pour une commandite de l'événement «Fortissimus 2008».

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud va faire paraître un texte sur l'événement «Fortissimus 2008» dans son journal local «L'Écho de St-François» à titre de commandite.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2007 DE LA MUNICIPALITÉ

Une copie des états financiers de la Municipalité pour l'année 2007 est remise à chacun des élus pour fin d'approbation.

Le vérificateur, monsieur Yves Lachance, suivant le mandat qui lui a été confié, exprime une opinion sur les états financiers de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007.

Les revenus de l'exercice 2007 sont de deux millions cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent vingt-cinq dollars (2 184 425\$). Les dépenses de fonctionnement sont de deux millions quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingt-deux dollars (2 095 682\$).

Les activités financières sont:

- Remboursement de la dette à long terme: 119 601\$
- La Municipalité a affecté cent mille dollars (100 000\$) de son surplus accumulé, de telle sorte que le surplus d'opération pour l'année 2007 est de l'ordre de quarante-huit mille trois cent soixante-trois dollars (48 363\$)
- Les immobilisations au 31 décembre 2007 sont de dix-sept millions huit cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-deux dollars (17 819 382\$)
- La dette à long terme s'élève à sept millions deux cent soixante mille cinq cent cinquante-neuf dollars (7 260 559\$). La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante:

Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 214 601
Organismes municipaux (St-Pierre, Berthier)	1 636 457
À la charge d'une partie des contribuables	3 578 875
À la charge de l'ensemble des contribuables	830 626
	7 260 559\$

Le fonds de roulement de la Municipalité est de 100 000\$ et aucune somme n'est engagée en ce moment.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud se terminant le 31 décembre 2007 est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc., vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2007, tel que préparé par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc.;

QU'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales et des Régions.

NOMINATION DU GARDE-FEU MUNICIPAL POUR 2008

La nomination du garde-feu municipal a été reportée lors de la dernière séance régulière. Hors, cette fois-ci, la Municipalité est en mesure de le mandater.

Le garde-feu municipal est celui qui émet des permis pour ceux qui désirent faire des feux à ciel ouvert. Il est très important d'obtenir un permis car en cas de propagation, vous êtes couverts. À défaut de s'être procuré un permis, vous ne l'êtes pas. Donc, s'il vous plaît, procurez-vous un permis et n'appellez pas à la dernière minute. Un coup de fil 24 heures avant l'événement vous assure de rejoindre le garde-feu.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme monsieur Étienne Blais à titre de garde-feu municipal pour 2008.

QUE cette nomination soit effective dès maintenant.

Opération future des ouvrages d'assainissement des eaux usées

Le directeur rappelle aux élus que l'opérateur actuel de la station d'épuration des eaux usées, monsieur Fernand Bélanger, quitte ses fonctions aux vacances de la construction pour sa retraite. Aussi, va-t-on devoir trouver quelqu'un d'autre.

Une proposition de services professionnels pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées avait déjà été déposée au mois de novembre 2007 par la firme Aquatech. À l'époque, le Conseil avait jugé qu'il était encore trop tôt pour se prononcer. Aujourd'hui, le directeur ressort cette proposition de services d'Aquatech afin de tâter le pouls du Conseil.

Le Conseil municipal demande au directeur d'inviter un représentant d'Aquatech pour répondre à quelques questions.

AIDE À UN ATHLÈTE LOCAL QUI SE DÉMARQUE

Il y a de cela quelques mois, une demande d'aide financière est parvenue à la Municipalité et aux Loisirs St-François. Le demandeur était, en l'occurrence, Jason Létourneau. Jason est étudiant et sa passion sportive est le tir à l'arc. Il pratique environ 20 heures par semaine. Les résultats depuis quelques années sont probants et sa progression est constante. Évidemment, l'équipement et les déplacements nombreux sont onéreux. Bien sûr, il a le support de ses parents mais un coup de pouce supplémentaire l'aiderait à défrayer les coûts de sa participation au championnat canadien et au championnat mondial.

Des démarches ont été faites auprès de divers ministères et une somme de 750\$ a été recueillie. Maintenant, le moment est venu de lui remettre ladite somme.

La Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud remet la somme de 250\$ à Jason Létourneau.

ATTENDU QUE la Municipalité et Les Loisirs St-François ont examiné avec soin la demande d'aide financière de notre jeune athlète local, Jason Létourneau; ATTENDU QUE des démarches ont été faites auprès de 3 ministères différents afin de recueillir des sommes pour Jason;

ATTENDU QUE les 3 ministères ont accordé chacun 250\$ à titre de soutien financier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité et Les Loisirs St-François conviennent d'ajouter deux cent cinquante dollars (250\$) au sept cent cinquante dollars (750\$) déjà recueillis;

QUE le montant total de mille dollars (1 000\$) soit remis à Jason et que cette contribution l'aide à nous représenter de belle façon partout où il va compétitionner.

ÉVALUATION DE COÛT POUR DE L'ASPHALTE (intersection montée morigeau et CH. RIVIÈRE DU SUD jusqu'à L'INTERSECTION DE LA MONTÉE DES PRAIRIES)

Le revêtement bitumineux du tronçon à partir de l'intersection Montée Morigeau et chemin de la Rivière du Sud jusqu'à l'intersection de la Montée des Prairies est très abîmé. Aussi, le directeur demande au Conseil municipal l'autorisation pour faire faire une évaluation de coût pour un revêtement neuf.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance,
 APPUYÉ par monsieur Réналd Roy,
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à faire les démarches nécessaires en vue d'obtenir une estimation de coût pour le remplacement du béton bitumineux à partir de l'intersection Montée Morigeau et chemin Rivière du Sud jusqu'à l'intersection Montée des Prairies.

STATION DE RADIO CFEL–CORUS OU RADIO-MONTMAGNY INC.

On veut savoir quelle est la position des municipalités par rapport à la couverture de la région faite par la station CFEL Lévis-Montmagny. Est-ce que le Conseil préférerait une station de radio avec plus de contenu local?

Présentement, deux demandes ont été déposées au Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes (CRTC):

- 1) Par Corus Entertainment qui veut implanter uniquement un réémetteur de la station CFEL-FM dans la région de Montmagny
- 2) Par Radio Montmagny inc. qui veut implanter une station radiophonique FM de premier service avec station de retransmission à St-Fabien-de-Panet.

Considérant que les deux projets sont concurrentiels et qu'ils ne peuvent garantir à la population un service local économiquement viable, la Municipalité adopte la position suivante:

Résolution d'appui

Le Conseil de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie la demande 2007-1520-4 déposée par Radio Montmagny inc. devant le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes (CRTC) de procéder à l'implantation d'une station radiophonique FM de premier service avec station de retransmission à St-Fabien-de-Panet.

Les raisons qui motivent l'appui du Conseil de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud à Radio Montmagny inc. sont liées à cinq facteurs importants:

CONSIDÉRANT que la demande déposée par Radio Montmagny Inc. a pour objectif de doter et de redonner à la région de Montmagny une radio locale offrant une programmation locale afin de desservir la population de ce territoire;

CONSIDÉRANT que la demande déposée par Radio Montmagny Inc. a pour objectif d'opérer une radio de premier service à Montmagny et de donner la priorité à l'information parlée et commentée;

CONSIDÉRANT que la demande déposée par Radio Montmagny Inc. se veut réaliste en reflétant dans sa programmation locale la vie socio-économique, culturelle et sportive de la MRC de Montmagny;

CONSIDÉRANT que la demande déposée par Radio Montmagny Inc. tient compte de l'avis des leaders du milieu et qu'une garantie de 42 heures de programmation locale sera réalisée chaque semaine dans les studios de cette station à Montmagny;

CONSIDÉRANT que la demande déposée par Radio Montmagny Inc. permettra aux organismes, associations et places d'affaires de la MRC de Montmagny de bénéficier d'une couverture territoriale adéquate avec la mise en opération d'un émetteur radio situé à Montmagny et d'un réémetteur à Saint-Fabien-de-Panet afin de bien couvrir la partie sud du territoire, ce qui favorisera un rapprochement entre les collectivités et la promotion de l'achat local, tout en diminuant les fuites commerciales vers la grande région de Québec.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
 APPUYÉ par monsieur Réналd Roy,
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE pour toutes ces raisons, le Conseil de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie Radio Montmagny inc. de redonner à la région de Montmagny une radio offrant une programmation locale et un service radiophonique

local nécessaire à la croissance de notre milieu.

Résolution d'opposition

CONSIDÉRANT que la demande déposée par la direction de Corus pour leur station CFEL-FM Lévis-Montmagny ne bonifie nullement le nombre d'heures de programmation en provenance de Montmagny, ni une couverture journalistique additionnelle pourtant réclamée par les leaders du milieu;

CONSIDÉRANT que la demande déposée par la direction de Corus ne vise qu'à améliorer le signal de cette station de Lévis dans la région de Montmagny sans offrir plus de services;

CONSIDÉRANT que la demande déposée par la direction de Corus ignore les besoins et les attentes de la population de Montmagny de bénéficier d'une station de radio locale comme outil de développement régional;

CONSIDÉRANT que la demande déposée par la direction de Corus se veut concurrentielle au projet d'un autre requérant d'implanter une radio locale à Montmagny, ce qui aurait pour conséquence de priver la population de notre région d'un service complet et que les deux projets ne peuvent garantir à notre population un service local économiquement viable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE pour toutes ces raisons, le Conseil de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud s'oppose à la demande déposée au Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes (CRTC) par corus Entertainment d'implanter uniquement un réémetteur de la station CFEL-FM dans la région de Montmagny ce qui ne répond pas aux attentes et aux besoins de notre population et du milieu des affaires de la MRC de Montmagny.

MINISTRE DES TRANSPORTS

Afin d'aider les municipalités à assumer leurs responsabilités à l'égard des activités d'entretien des infrastructures municipales, la ministre des Transport informe qu'elle accorde une subvention de 78 831\$ pour l'année 2008 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Un premier versement de 37 800\$ parviendra vers le 31 mars 2008 et le restant 41 031\$ vers le 30 septembre 2008.

BRUNCH-BÉNÉFICE – DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

En 2007, la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud a été l'hôte du stage «Viens marcher ma terre» organisé par l'UPA Développement international. Quinze stagiaires du Salvador et de l'Afrique ont parcouru le territoire pour connaître nos pratiques, nos productions, nos produits, nos organismes et nos familles en séjournant sur des fermes de la région.

En vue de permettre à l'UPA Développement international de poursuivre ses actions et ses projets, un brunch-bénéfice va se tenir le dimanche 27 avril 2008 à 10 h au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le coût est de 20\$ par adulte. Une réponse avant le 21 avril serait appréciée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir une carte pour le brunch-bénéfice qui va permettre à l'UPA Développement international de poursuivre ses actions et ses projets.

VARIA

• DOSSIER PRESBYTÈRE

Monsieur le Maire informe les gens présents que la soumission présentée par la Municipalité pour l'achat du presbytère a été acceptée par le Conseil de la Fabrique. En ce moment, l'offre d'achat est à l'étude à l'évêché. Ce ne devrait être qu'une formalité.

L'offre d'achat est de 10 000 par année pendant 10 ans et ce sont les dons recueillis auprès de certains paroissiens qui en assument le coût dans sa totalité.

La prochaine étape sera la campagne de financement auprès de la population. Des reçus d'impôt seront émis pour ceux et celles qui en feront la demande. Évidemment, ces argents recueillis serviront au réaménagement du presbytère.

• **ÉVALUATEUR**

Le Conseil s'informe auprès du directeur où en est rendue l'évaluation qui a été demandée à la firme «Dérico, Hurtubise et associés» concernant le terrain qu'elle veut acquérir pour éventuellement en faire un développement résidentiel (no de lot 3 475 381). L'évaluateur, monsieur André Desrochers, croit être en mesure de déposer son rapport dans la semaine du 21 avril prochain.

• **RÉFORME CADASTRALE**

Suite à la réforme cadastrale, tous les numéros de lot ont été changés. Certains propriétaires ont constaté des anomalies concernant leur superficie de terrain. Dans de tels cas, il n'y a que l'arpenteur qui peut apporter des modifications s'il y en a à apporter. La firme qui a réalisé la rénovation cadastrale à Saint-François est celle de Claude Arsenault. Le numéro pour le rejoindre est le 248-2091.

Lorsque des changements sont faits et enregistrés, la MRC de Montmagny transmet à la Municipalité un avis de modification et la Municipalité, à son tour, remet une copie de cet avis au propriétaire concerné. Le délai prévu pour tout ça est de 3 à 4 mois normalement avant que vous receviez votre avis de modification.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Certains citoyens demandent que les questions et les réponses apparaissent dans le journal *l'Écho*. Un effort sera fait en ce sens sous forme de résumé.
- Monsieur le Maire explique à une personne présente dans l'assistance qu'il faut faire le discernement entre l'achat du presbytère qui a été fait grâce à la générosité de certains paroissiens et son réaménagement qui est une autre étape. C'est pour l'étape du réaménagement qu'une campagne de souscription va être lancée. D'ailleurs, ceux qui souscriront à la campagne de levée de fonds se verront remettre des reçus d'impôt.
- Concernant le mandat qui a été accordé à l'évaluateur André Desrochers, cet exercice a été rendu obligatoire parce que la Municipalité ne veut pas entamer des procédures d'expropriation sans avoir au préalable une bonne idée de la valeur réelle du terrain convoité. La Municipalité désire acheter mais pas à n'importe quel prix. Il serait périlleux d'aller en expropriation sans faire cet exercice.
- Certains citoyens ont remarqué que les comptes à payer des Loisirs St-François apparaissent maintenant dans le journal *l'Écho de St-François*. On aimerait que les revenus y apparaissent également. Ce sera fait.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance
 APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
 ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et trente-sept minutes.

Adopté unanimement

Norbert Morin, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

PROVINCE DE QUÉBEC
LES LOISIRS ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.



DÉPÔTS EFFECTUÉS EN MARS 2008

Bar.....	850,35
Journée hivernale	6 163,67
Location de salle	798,99
Subventions gouv. Qc pour Jason Létourneau	250,00
Tournoi hockey	625,00
Village Vacances Valcartier (St-Vallier).....	118,09
Village Vacances Valcartier + bricolage.....	794,00
Village Vacances Valcartier, bricolage + cinéma	227,35
TOTAL:	9 827,45

COMPTES PAYÉS EN MARS 2008

Céline Tremblay, remb. factures tournoi hockey	25,00
CSST, cotisation 2008.....	1 377,84
Distribution Steeve Blais, matériel cuisine.....	206,45
Dominique Marois, remb. factures SAQ	272,17
Hydro-Québec:	
Électricité.....	1 633,08
Climatisation	208,56.....1 841,64
Jonathan Gendron, remb. factures tournoi hockey	75,82
Julie Labelle, 3e versement cours cardio-latino.....	195,00
Lemieux Nolet, comptables agréés, états financiers 2007	987,66
Les Alarmes Clément Pelletier inc., rép. Système d'alarme.....	215,87
Messervier & Frères, location matériel (système de son) journée hivernale....	310,41
Ministre des Finances, renouvellement permis d'alimentation	29,00
Mun. St-François, 1er versement taxes.....	1 017,66
Noram Experts-Conseils inc., évaluation des capacités d'accueil et d'évacuation de la salle communautaire	496,65
Pétroles JMB inc., huile à chauffage.....	2 919,14
Pro-Net Bellechasse inc., nettoyage dégât d'eau sous-sol	1 358,90
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, factures diverses.....	178,94
Telus Québec, service & interurbains	320,76
Ultra dépanneur, fournitures magasin sous-sol.....	616,97
Vidéotron, câble	42,61
Village Vacances Valcartier, journée relâche	826,87
TOTAL:.....	13 315,36

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

INFO-MUNICIPALE

RAMASSAGE DE LA NEIGE

Si vous suivez les bulletins de nouvelles, vous avez été informés que les budgets des municipalités consacrés au déneigement avaient explosé pour l'hiver 2007-2008. St-François-de-la-Rivière-du-Sud n'y a pas échappé. Aussi, nous vous avisons immédiatement que lorsque les chiffres finaux auront été comptabilisés, le tarif de ramassage de la neige, qui est actuellement de 80\$ par propriété, sera réévalué fort probablement à la hausse pour l'hiver 2008-2009.

PONT DE LA MONTÉE DE LA RIVIÈRE DU SUD (PONT RIVARD)

Les ponts qui étaient sous juridiction municipale ont été repris par le gouvernement provincial depuis le 16 janvier 2008 et c'est tant mieux. Les petites municipalités n'avaient pas les ressources financières et l'expertise requise pour réparer ces ouvrages d'art.

Le ministère des Transports a avisé que des travaux de réfection de l'ordre de 310 000\$ incluant les plans et devis seront faits sur le pont de la Montée de la Rivière du Sud en 2008. La période exacte n'a pas encore été fixée par le ministère mais soyez certains que vous en serez avisés.

Évidemment, pendant la durée des travaux de réfection du pont, le chemin de la Montée de la Rivière du Sud devra être fermé pendant quelques semaines. Là aussi, le moment venu, vous serez avisés. C'est un bien petit prix à payer pour avoir un pont presque remis à neuf.

SERVICE DE GARDE PROLONGÉE

Le terrain de jeux de St-François va offrir un service de garde prolongée à l'été 2008. C'est quoi un service de garde prolongée?

Les années d'avant, les enfants arrivaient au terrain de jeux à l'ouverture, soit 10 heures et devaient repartir à 15 heures. Hors, ça ne convenait pas à plusieurs parents qui débutent plus tôt leur journée de travail et qui la terminent plus tard.

Le terrain de jeux va offrir un service de garde prolongée, c'est-à-dire que les parents pourront emmener leurs enfants plus tôt et venir les chercher plus tard. Au moment d'écrire ces lignes, je ne suis pas en mesure de vous donner l'heure d'ouverture et de fermeture. De toute façon, vous serez avisés par voie de circulaire et lors de l'inscription.

Pour bénéficier de ce service additionnel, un supplément sera chargé aux parents. La garde sera assurée par les moniteurs qui se relayeront à tour de rôle pendant les 6 semaines que dure le terrain de jeux avec les enfants.

Les Petites annonces de L'Écho

Coiffe toutou

Spécialité toilettage de chiens à domicile.
Chantal Fortier, diplômée. Cell.: 802-6876, 1^{re} rue Est,
Saint-François.

Bicyclette à vendre

Bicyclette (femme) tout-terrain 24 po., pneus neufs, garde-boues, pied. Appelez Lise après 18 heures au 241-5502.
Prix de débarras.

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: inormand@globetrotter.net

Faites comme eux, soutenez votre journal communautaire en devenant membre.

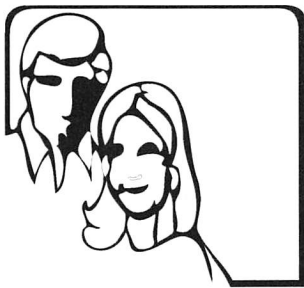
Voici les organismes et les personnes qui sont à ce jour membres de L'Écho de Saint-François pour l'année 2008.

Membre organisme

Le Cercle de Fermières
La Société du Patrimoine
Le Club de l'Âge d'or
La Garde Paroissiale
Comptoir d'entraide
Centre Gym-Santé

Membre individuel

Camille Laliberté
Raynald Laflamme
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Lorraine Lamonde
Jean Gendron
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier



Gabriel Picard
Nicole Rémillard Gendron
Ernest Lachance
l'abbé Jacques Simard
Blanche P. Bonneau
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Simone T. Picard
Lorette Picard
Chantal Fortier
Claire Garant
Jacques Chabot
Louisette Pellerin
Simon Morin (N)
France St-Hilaire (N)
(N): Nouveau membre ☺

Prête pour la belle saison ?

Nouveau



Seulement
9,99 \$
plus taxes

Pochette Découverte soins des pieds

Crème hydratante 50 ml
Bruine désodorisante 60 ml
Pierre ponce

Nu NATURE Soins des pieds est une gamme de produits qui envelopperont vos pieds de tous les bienfaits de la menthe poivrée et de l'écorce de citron. Passez dès maintenant en mode Nu. Après tout, rien n'est plus naturel.

visitez nunature.ca

Une exclusivité de

Proxim

PIERRE MARTIN
542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François
418 259-7728

ENFIN CHEZ VOUS!

PROPRIÉTAIRE ET FUTUR PROPRIÉTAIRE, CONNAISSEZ-VOUS VOTRE PROFIL D'EMPRUNTEUR?



Les emprunteurs ne sont pas tous dans la même situation financière. Ils ne recherchent donc pas le même type de prêt hypothécaire. Certains visent d'abord l'économie d'intérêt et sont prêts à opter pour des taux variables. D'autres recherchant la stabilité avant tout, choisissent plutôt un taux fixe.

Voyons les quatre différents profils d'emprunteur et les types de prêts hypothécaires correspondants.

Personne désirant la stabilité des taux et des remboursements

Le prêt hypothécaire à taux fixe fermé est très populaire auprès de ces emprunteurs et surtout auprès des acheteurs d'une première maison, ou pour ceux qui désirent avoir un taux d'intérêt et des remboursements stables. Ce prêt permet de mieux planifier son budget sans surprise. Il y a également le prêt hypothécaire à taux fixe ouvert, idéal pour les personnes dont la propriété sera mise en vente prochainement ou qui attendent une rentrée de fonds importante. Comme le prêt est ouvert, il n'y aura pas d'indemnité à payer si le prêt est remboursé avant son échéance. Le taux d'intérêt est toutefois généralement plus élevé que celui du taux fixe pour un même terme.

Personne désirant profiter des plus bas taux d'intérêt

Ces personnes choisiront un prêt hypothécaire à taux variable car elles sont peu sensibles à la variation des taux d'intérêt et à la variation des paiements. Ce prêt hypothécaire est le prêt le plus économique car il se situe près du taux préférentiel de la Banque du Canada et c'est aussi le prêt préféré des acheteurs expérimentés et des personnes plus à l'aise financièrement. Le prêt hypothécaire à taux variable réduit offre le meilleur taux d'intérêt, tout en ayant un terme de 5 ans incluant un rabais de taux préétabli. Ce prêt peut être en tout temps converti en taux fixe, sans indemnité, pour la durée restante du terme.

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud
526, chemin St-François Ouest, case postale 160
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0
418 259-7786

Centre de services St-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 4B0
418 248-1927

desjardins.com/renovation

Personne désirant avoir des paiements stables et profiter des bas taux d'intérêt

Les personnes correspondant à ce profil désirent profiter des avantages du court terme et du long terme. Elles ont habituellement une bonne tolérance aux fluctuations des taux. Le prêt hypothécaire à taux fixe révisable « 5 dans 1 » serait le produit recommandé pour elles. Ce prêt permet de bénéficier d'un taux fixe très avantageux moins un rabais annuel garanti, tout en ayant un terme pour 5 ans.

Personne recherchant un outil de financement très flexible et taillé sur mesure

La marge Atout permet d'obtenir un financement pouvant atteindre 80 % de la valeur actuelle de votre résidence, et ce à taux très avantageux. En tout temps, il est possible de convertir le solde de la marge Atout en totalité ou en partie, en prêt hypothécaire ou en prêt personnel, afin de profiter de la stabilité des taux et des paiements. Ce produit constitue un atout pour financer des projets d'envergure comme rénover, acheter un chalet, investir, etc.

En conclusion, il est important de prendre le temps de bien déterminer son profil d'emprunteur avec un conseiller afin de choisir le prêt hypothécaire qui correspond à vos besoins. Il est judicieux de le revoir périodiquement pour tenir compte des changements de besoins ou si survient un événement important dans votre vie comme l'arrivée d'un enfant ou un changement d'emploi.

De plus, pour tout savoir sur l'achat d'une maison, consultez votre conseiller.

Vous pouvez également vous procurer le Guide maison Desjardins à votre caisse ou au desjardins.com/maison.

Programme d'accès à la propriété

Vous pourriez recevoir une remise en argent pouvant atteindre 5000 \$! Renseignez-vous dès maintenant auprès de votre caisse.



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud